Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 11,12

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVII, No. 43 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***15- 29 novembre 2017***

SUITE À LA PUBLICATION DU RAPPORT BEAUPLAN SUR LE FONDS PETROCARIBE

Rumeurs d'investissements clandestins dans l'immobilier en Floride

Un ex-ministre des Finances : Objet d'une enquête fédérale...

Par Léo Joseph

Ceux qui s'imaginaient que la question du blanchiment d'argent, de corruption, de trafic illicite et de dilapidation du fonds PetroCaribe laisse la communauté internationale indifférente se trompent sur toute la ligne. Selon toute vraisemblance, quand le scandale PetroCaribe a éclaté et qu'on parlait de la dilapidation de plus de USD 2 milliards $ de ce compte, les autorités américaines avaient mobilisé leurs ressources en vue de suivre la trajectoire des transferts provenant d'Haïti ou manipulés par des personnes haïtiennes, leurs amis et alliés. C'est ce qui pourrait expliquer l'identification de certaines transactions effectués par Wilson Laleau, un de deux ex-ministres des Finances épinglés dans le dernier rapport de la Commission éthique et anti-corruption du Sénat pilotée par le sénateur Évalière Beauplan.

Wilson Laleau.

Un agent fédéral a annoncé, presque de manière inattendue, que l'ex-ministre des Finances Wilson Laleau, dont le nom est cité dans le rapport de l'enquête sur l'usage du fonds PetroCaribe comme étant un des hauts fonctionnaires recommandés pour être poursuivis en justice, serait également dans le collimateur de la justice fédérale. Une fois cette confidence faite par cet agent, il s'est vite ravisé pour souhaiter « *garder l'anonymat* ». Car, selon lui, l'enquête dont M. Laleau serait l'objet étant à ses débuts, il n'est pas autorisé à en donner de détails.

Mais l'informateur en question a précisé en disant que l'ex-ministre des Finances d'Haïti a investi des dizaines de millions de dollars dans l'immobilier, aux États-Unis, mais surtout dans la zone métropolitaine de Miami. Il a pris le temps de souligner que Laleau et ses agents aux États-Unis ont pris toutes sortes de précautions pour éviter que ses transactions ne soient connues des autorités. Car, dit-il encore, les parties impliquées dans la préparation des contrats de vente ont dû mettre à profit leurs « *capacités inventives* » pour éviter d'attirer sur leurs pistes les agents fédéraux spécialisés dans la vérification des transactions immobilières. Ces derniers sont particulièrement aux

Suite en page 2

SOUS LA RUBRIQUE REMOBILISATION DES FORCES ARMÉES

Création d'une milice pour que se perpétue PHTK

Une officier de l'Armée de Jovenel Moïse saluant le ministre de l'Interieur.

Voir page 16

Haiti Première Classe's Second Anniversary

The priest, Rev. Cyprien, thanking Haiti Première Classe for their work in behalf of the community. Courtesy photo

SOUTH ORANGE, N.J.— *Haiti Premiere Classe* celebrated its second anniversary of returning on the air Saturday, November 4, with a concert and a dinner-dance at the prestigious SOPAC (South Orange Performing Arts Center.) The host of the Sunday morning television show, Dr. Théeodore Fayette, took the opportunity to honor some members of the Haitian community with some plaques.

Around 8 pm, the well-known diva Emeline Michel regaled an assistance of more

Suite en page 2

LE VERDICT DE LA COMMISSION BEAUPLAN

Deux Premiers ministres, des ministres et directeurs généraux épinglés

Nonobstant la campagne d'intimidation orchestrée par des individus qui savaient qu'ils n'allaient pas bénéficier de faveur par la Commission éthique et anti-corruption du Sénat ayant eu pour tâche d'approfondir l'enquête menée précédemment par le président du Grand Corps, Youri Latortue, Évalière Beauplan et ses collègues ont remis le résultat de leur enquête à l'en-

Suite en page 16

AVIS AUX LECTEURS

Les lecteurs sont avisés que le personnel du journal sera en congé durant une semaine, du 15-24 novembre 2017. Après l'édition du 15 novembre, la prochaine publication portera la date du 29 novembre au 6 décembre 2017.

LA RÉDACATION

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 2

SUITE À LA PUBLICATION DU RAPPORT BEAUPLAN SUR LE FONDS PETROCARIBE

Rumeurs d'investissements clandestins dans l'immobilier en Floride

Un ex-ministre des Finances : Objet d'une enquête fédérale...

Suite de la page 1

aguets dans l'Etat de la Floride, notamment à Miami, considéré un aimant pour les étrangers qui s'enrichissent dans des trafics illicites et qui sont toujours à la recherche de spécialistes en matière de blanchiment d'argent.

Des agents immobiliers haïtiens à la rescousse ?

Un avocat, qui suit de près la rubrique de l'immobilier aux États-Unis, a corroboré les révélations de l'agent en donnant les précisions suivantes. D'après les informations qu'il prétend détenir sur le dossier Laleau, celui-ci aurait attiré l'attention des autorités bancaires américaines préposées à la surveillance de transferts d'argent dirigés vers le territoire américain. Selon lui, la surveillance des transactions bancaires s'est intensifiée au cours des dix à quinze dernières années, particulièrement en ce qui a trait aux mouvements de capitaux venant d'Haïti. Car les autorités ont déclaré avoir observé des déplacements presque « *ininterrompus* » d'argent destiné aux banques américains en provenance de leurs correspondantes en Haïti. Différentes personnalités et entreprises avaient fini par développer une tendance qui a retenu l'attention du personnel affecté à ces transactions. Wilson Laleau, dit-il, a projeté le profil qui déclenche le reflexe des « *gardiens* » placés aux portes d'entrée dans les banques américaines.

De ce fait, il a été constaté que ces transferts avaient pour objectif d'effectuer des transactions immobilières. L'avocat a fait savoir que, vu l'importance des transferts effectués, plusieurs transactions auraient dû être conclues. Un tel constat, souligne-t-il, renvoie aux personnes et institutions ayant servi d'intermédiaires pour faciliter de telles transactions.

L'homme de loi a fait savoir que des représentants immobiliers affiliés à plusieurs agences, dont certaines appartiennent à des Haïtiens, auraient aidé Wilson Laleau à « *boucler* » ses transactions. L'avocat parle d'un ancien maire de Miami ayant sa propre entreprise immobilière, et qui aurait aidé l'intéressé à réaliser ces achats.

Dans les milieux proches des agents responsables de l'enquête, on affirme que les agences immobilières engagées dans les transactions avec Laleau auraient décroché des contrats « *super-lucratifs* ». Car elles auraient touché des commissions des deux côtés de ces transactions. D'un côté, la maison aurait touché le pourcentage régulièrement et légalement destiné aux agences immobilières ayant mené l'affaire jusqu'au bout. De l'autre, elles encaissent une somme supplémentaire pour aider l'acheteur à réaliser la transaction « *sans encombre* ».

Pour l'instant, personne ne sait où cette enquête va mener, c'est-à-dire si Wilson Laleau a transgressé les lois américaines régissant les transactions immobilières, et si oui, quel degré de gravité. On sait, toutefois, que l'investissement de fonds provenant de trafic illicite dans l'achat de biens immobiliers, aux États-Unis, constitue une violation de la loi sur le blanchiment d'argent. À ce titre, l'ex-ministre des Finances serait doublement responsable : trafic illicite et blanchiment d'argent.

Par les temps qui courent, où les ministres et hauts fonctionnaires de l'État haïtien sont des citoyens d'autres pays, comme les États-Unis, le Canada et la France, etc., Laleau serait dans de beaux draps s'il était un citoyen américain avéré. Alors il serait surtout accusé d'évasion fiscale pour n'avoir pas rendu à l'Oncle Sam son du.

Tout compte fait, on pense que les Américains sont aux écoutes du déroulement de l'affaire Petro-Caribe, dont les acteurs brassaient des centaines de millions, afin de pouvoir, finalement, demander des comptes à leurs ressortissants en matière de taxes non payées sur les millions volés de la caisse publique haïtienne.

Rappelons que l'actuel président haïtien, Jovenel Moïse, même avant sa prestation de serment, le 7 février 2017, avait décidé de choisir Wilson Laleau comme chef de son cabinet, sachant bien que ce dernier était un fugitif de la justice. En effet, invité par le commissaire du gouvernement d'alors, Jean Danton Léger, pour une audition, dans le cadre de l'affaire PetroCaribe, l'ex-ministre avait tout bonnement fui le pays. Avec l'aide de certains amis à Washington — qui seraient depuis, dit-on, désenchantés avec lui —, il avait pu regagner Miami, en passant par Santo Domingo, en République dominicaine.

En clair, le président haïtien, qui se trouvait — et qui se trouve encore — sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, n'avait aucun problème de ramener un fugitif au Palais national. Après tout, comme dit l'adage : « *Qui se ressemble s'assemble*».

Haiti Premiere Classe's Second Anniversary

than 100 at the main auditorium. She was her Emeline self as she got the assistance to participate by singing along with belting some of her well-known tunes.

Emeline Michel in concert at the gala celebrating the second anniversary dîner of the return of Haiti Première Classe in the air.

Some even danced in place. The singer was backed by musicians on keyboard and drums. Female dancers in Haitian light denim costumes coming on stage with baskets on their heads reminded all of peasant dances back home. As if to show he can compete with the young lady dancers, the sole male dancer stole the show.

Then it was time to recognize some individuals who have been of service to the community in various branches: Macx Jean-Louis, Esq., for his devotion and commitment to the education of the Haitian community; Councilwoman Charnette Frederick, for her leadership and hard work to remain a voice for the Haitian community; Dr. Jacques Guillaume, for his commitment and dedication and promotion of health in the Haitian community; Enock Placide, for his hard work and dedication to the promotion of Haitian art; Nel Sony Pierre-Louis, for his hard work and dedication to the development of *Haiti Premiere Classe*; Rev. Emile Cyprien, for his commitment and dedication to the spiritual development of the Haitian community of Spring Valley. To all these honorees, *Haiti Premiere Classe* presented a plaque and congratulations.

Rev. Cyprien, the priest from Spring Valley, received feverish ovations from a substantial delegation that were just waiting for their idol to be called to the podium. He returned the compliment by saying a "popular priest is only so because of great and fervent parishioners."

Then the venue changed as people were invited to the third floor for the dinner dance. The room was packed to capacity. Buyu Ambroise and his Uniq band were ready for the occasion as they went from one tune to the other, drawing dancers to the floor up until 1 a.m. Sunday.

Haiti-Observateur congratulates Dr. Fayette and his team, especially Jean Antonio Desrosiers, his co-host of the evening. The return of *Haiti Premiere Classe* on the air two years ago, after an absence of many years, is warmly welcomed by its many fans in the community who can't wait from Sunday to Sunday to appreciate the new interviewees and the regular faces giving advice on health, immigration and insurance, as well as the analysts on politics and other issues.

Long live *Haiti Premiere Classe*! Tune in at 8-10 am on Sundays on Channel 22 in the New York area. The program can also be accessed through the internet at haitipremiereclasse.com and on YouTube. Dr. Fayette can be reached by email at fayette0101@gmail.com.

Dr. Fayette with one of the honorees and the others in the bacground (Courtesy photo.)

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 3

LA SEMAINE EN VRAC

Le TPS ou la Peur du Retour

Par Moun

« *Home Sweet Home* ». C'est un adage américain qui signifie qu'on n'est jamais aussi bien que chez soi. Mais cela n'est pas valable pour les cinquante mille Haïtiens qui ont bénéficié jusqu'à présent du statut de protection temporaire (TPS) aux États-Unis d'Amérique.

Ce statut de protection temporaire leur avait été octroyé sous l'administration Obama, suite au tremblement de terre de 2010 en Haïti avec 300 000 pertes de vies humaines, des dégâts matériels très importants en termes de toutes sortes d'infrastructures et le gaspillage de l'aide humanitaire qui s'en est suivi.

Installés en Amérique du Nord, ces Haïtiens ont intégré les structures sociales et de travail et ont pu subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Et maintenant les politiciens de l'internationale en arrivent à dire qu'ils n'ont plus de problèmes en Haïti et qu'ils peuvent retourner chez eux ou la situation a changé pour le mieux.

Pour ce qui est d'Haïti, nous le savons tous, le taux de chômage atteint dans les 70 %, et la situation politique est très instable du fait de l'irresponsabilité des élites dirigeantes qui ne laissent d'autre choix à la population que la mobilisation populaire et la protestation sociale permanentes.

On le sait – et cela a été vérifié lors du retour forcé des travailleurs haïtiens en provenance de la République dominicaine – il n'existe aucune structure d'accueil pour ces cinquante mille Haïtiens qui devront retourner dans leur pays. Pas d'abri, pas de frais, pas même d'accueil dans les familles ni de perspective d'emplois. On est donc en droit de se demander comment il se fait que les représentants de l'internationale, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, se plaisent à dire que la situation s'est beaucoup améliorée en Haïti. Il s'agirait, semble-t-il, de ce qu'ils considèrent comme une « *réussite* » des élections récentes que la majorité sociale perçoit comme une mascarade électorale, d'autres disent « *un coup d'État électoral* ». La collusion entre l'internationale, le secteur privé et les neo-duvalieristes tèt kale est évidente. Il s'agit là d'un véritable complot : Haïti n'aurait besoin que de ce faux semblant de démocratie par lequel on entend faire la mainmise sur les institutions de l'État pendant que les élites dirigeantes qu'on dit « *répugnantes* » et très certainement corrompues et corruptrices s'enrichissent aux dépens de la population.

Il faut un réveil de conscience chez les nantis de ce pays. On l'a vu : lors de la récente crise syndicale dans la sous-traitance, ils avaient refusé la main tendue des travailleurs qui réclamaient 800 gourdes de salaire et des avantages sociaux, de manière à avoir une vie décente et digne. Sûrs de leurs laquais, ils avaient préféré des méthodes de répression brutale. Ce fut l'élément déclencheur de la crise que nous vivons actuellement quand les revendications se mirent à fuser de toutes parts. Les nantis de ce pays ne peuvent plus se contenter de faire des profits sans contribuer au développement de la société et à l'amélioration des conditions économiques de la population. Ils ne peuvent plus se contenter d' « *attendre* » que les étrangers fassent les premiers investissements et viennent à leur rescousse quand il s'agit de réprimer la population.

Il est venu le temps d'agir…pour faire aboutir les droits économiques, sociaux et politiques des citoyens. Ceux-ci commencent à être renvoyés chez eux malgré leur bon rendement et leur volonté de travailler. Les pays étrangers, qui connaissent très bien la situation d'Haïti, se foutent de notre chômage endémique, de nos luttes intestines, etc…Ceux qui envoient leurs contingents les envoient pour des raisons personnelles ou pour polluer nos eaux. Il est temps que le secteur privé définisse son rôle dans la poursuite des objectifs de développement et qu'il décide de s'allier à un État qui propose, organise; un État stratège qui planifie et qui, dans des partenariats conçus avec lui, crée des emplois, prend des initiatives bien pensées et bien prévues pour qu'elles soient bien réalisées et s'intègrent dans la planification du développement humain et durable. Un État qui s'allie avec des pays étrangers prêts à se solidariser avec nos masses au chômage et notre classe moyenne et non pas seulement avec les élites traditionnelles qui ne sont soucieuses que de leurs richesses.

Les cinquante mille Haïtiens, qui peuvent retourner en Haïti dans les mois qui viennent, ont peur et ils ont raison : Le pays n'a pas un leadership et des élites responsables.

10 novembre 2017.

Oserais-je vous confier le poids de mon profond ressenti ?

Bien sûr, et pourquoi pas ? Puisque cela nous concerne, tous, et au même titre.

J'ai suivi, entre hier, vendredi 10 novembre, et aujourd'hui, 11 novembre 2017, deux reportages en direct qui m'ont interpellée et indignée à la fois. Il s'agissait de la célébration du centenaire de l'hyper bataille de Verdun, qui a particulièrement marqué la première guerre mondiale (1914-1918), en termes de violence et du nombre de ses victimes bilatérales (France/Allemagne). C'était aussi, par la même occasion, l'opportunité offerte et saisie par ces deux nations, jadis ennemies, de reconfirmer mondialement leur réconciliation.

Comprenez, je vous prie, l'intérêt que souleva en moi cette noble démarche !

D'une part, le vendredi 10 novembre, j'ai observé, côte-à-côte, deux chefs de nations, cent ans après que les leurs se soient entretués sur les champs de bataille, et que l'armée allemande, dans sa furie meurtrière de l'heure, se soit acharnée à tout détruire aveuglément en n'y laissant qu'un agglomérat de débris humains, affectifs, sentimentaux et matériels !

D'autre part, le lendemain, ce samedi 11 novembre, j'ai constaté, ébaubie, trois chefs d'État français : Emmanuel Macron, François Hollande et Nicolas Sarkozy, réunis à une même place, entourés de compatriotes de leur nation commune pour honorer, tous ensemble, une date qui leur est chère, et qui leur parle à la fois, de Pétain et de Clémenceau, quelles qu'en soient leurs aspirations individuelles.

J'ai capté une émotion aussi visible sur le visage de l'actuel président français que celle dont était perceptiblement empreinte la face de ses deux prédécesseurs. Cette émotion soulevée par la mémoire de tous ceux qui leur ont permis, à ce jour, d'être ainsi présents à cette célébration de la grandeur retrouvée de cette terre qui demeure le berceau commun aux républicains, aux socialistes, aux

L'actuel président francais Emmanuel Macron.

communistes, aux verts, à l'extrême droite, à l'extrême gauche et à tous les Français indistinctement.

Ne vous moquez surtout pas de moi, si je vous confie sans ambages que ce tableau m'a vrillé les tripes, car je me suis remémoré cette date récente du 17 octobre au cours de laquelle deux camps bien distincts d'Haïtiens se départagèrent cette république, au nom de Jean-Jacques Dessalines dont ainsi ramenait l'anniversaire de l'assassinat odieux. Plus de deux siècles plus tard, sur cette terre conquise au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, s'ancre encore davantage la violence et la haine, mais, cette fois, au bénéfice, affirme-t-on, du petit peuple défavorisé, exploité et méprisé. Hypocrisie, d'hypocrisie ! Démagogie grotesque !

Où sont ceux-là qui clament leur amour à une certaine Haïti chérie ! Où sont ceux-là qui se qualifient d'Haïtiens en revêtant le manteau de gloire de nos aïeux, et en s'arrogeant tous les droits, jusqu'à celui de bazarder ce qui subsiste encore aux contrecoups des intempéries naturelles et humaines incessants ? Hélas ! Mais qui sommes-nous donc, nous, Haïtiens, dépourvus de tout sens d'appartenance et de conscience civique ? Qui sommes-nous donc, nous, qui nous taisons face à ceux qui sèment et cultivent autour de nous la haine, la division, la peur ? Qui sommes-nous, nous, qui nous laissons voler, violer, abuser piétiner par bon nombre de ceux-là qui devraient nous assurer sécurité et bien-être ? Qui sommes-nous donc, nous qui nous plaignons constamment de l'inacceptable

L'ancien président francais Nicolas Sarkozy.

installé en fait accompli dans le pays, et qui critiquons par manie de critiquer, au lieu de nous unir dans la recherche de solutions susceptibles de remédier progressivement à ce chaos national, ne serait-ce que par l'acceptation individuelle de sacrifices collectifs?

Quand pourra enfin poindre ce temps de grâce pour Haïti ? Quand donc viendra le jour où les aînés de toutes souches offriront aux jeunes un spectacle digne d'un vrai peuple, uni et porteur d'un idéal civique, d'une vision collective ?

Mais combien d'autres guerres fratricides devrons-nous nous livrer, et jusqu'où devra aller la démesure des ambitions individuelles, de l'incurie institutionnalisée, de la haine, des préjugés

L'ex-président français François Hollande.

malsains, et de l'irresponsabilité collective, pour que, enfin, se réveille la conscience civique en celui qui se dit Haïtien !

Verrons-nous s'unir autour d'un seul et même objectif patriotique, qu'ils soient de Dessalines, de Pétion, ou de qui que ce fut d'autre : les anciens duvaliéristes, les pré-Lavalas, les Fanmi Lavalas, les post-Lavalas, les aspirants révolutionnaires gauchistes, les gauchisants, les anciens dits macoutes, les tout nouveaux macoutes, les artistes politiciens, les agriculteurs et paysans, les dits intellectuels, les ignorants, les analphabètes… les qualifiés de « *wòchnandlo* » et les étiquetés « wòchnansolèy », que sais-je ? Nous, tous, Haïtiens de tous bords, de toutes souches et de toutes conditions !

À quand ce jour où je n'entendrai plus de la bouche innocente d'un petit bout d'homme âgé de six ans à peine : « *Maman m'a dit que tu vivais à New York, pourquoi es-tu venue en Haïti ? Tu aimes Haïti ?*

Tu sais, moi, je n'aime pas Haïti. En Haïti, il n'y a même pas de parcs ! Je n'aime pas Haïti ».

Oh, combien lourde est notre responsabilité d'aînés — dirigeants et dirigés —, qui, inconsciemment, vouons à un vil destin qui fait fuir et dégoûte même le bébé qui balbutie à peine son nom, ce pays conquis au prix de tant de vies précieuses.

Mais, quel genre de peuple sommes-nous, et à quelle définition correspondrait pour nous le concept Nation ?

Carmelle St.Gérard-Lopez
11-11-17
Collections Articles À la Source

AVIS AUX LECTEURS

Les lecteurs sont avisés que le personnel du journal sera en congé durant une semaine, du 15-24 novembre 2017. Après l'édition du 15 novembre, la prochaine publication portera la date du 29 novembre au 6 décembre 2017.

LA RÉDACATION

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914

TASTE THE ISLAND
Haitian Bakery & Restaurant
460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 4

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
L'effet des appareils électroniques sur notre mode de vie

Par Rosie Bourget

Il paraît que l'adage « *La charité bien ordonnée commence par soi-même* » ne s'applique pas à tout le monde. Car un article explique que le PDG « d'Apple » Steve Jobs avait interdit le smartphone à ses enfants. De même pour Bill Gates, fondateur de Microsoft, qui ne voulait pas d'ordinateur chez lui. Au grand contraire, nous, les consommateurs, ne regardons plus le ciel bleu. Nous n'entendons plus les oiseaux

Rosie Bourget.

chanter. Nous ne sourions plus aux passants (ni aux passantes…). Nous nous promenons dans la rue en textant. Nous sommes tellement ancrés dans nos appareils électroniques que nous ne rendons plus visite à ceux qui nous sont chers et à nos amis proches, voire passer du temps de qualité avec eux.

En effet, nous sommes dans la prison psychique de nos messageries et nous nous sommes rendus compte que la plupart des gens autour de nous sont pareils. Y avait-il quelque part un problème que ces « *génies de l'informatique* » avaient remarqué dès le départ et dont leurs clients ne s'étaient pas aperçus ? Et qu'est-ce que cela vous enchante, quand vous essayez de parler à quelqu'un en face-à-face et qu'il ne te regarde pas droit dans les yeux. Il regarde son téléphone ou son Apple Watch ? Dans cet article, nous allons parler d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître.

Le GPS (système mondial de géo-localisation par satellite), tablettes, (I Pad, I Pod), Smart Phones, Ordinateur, Apple Watch…Aucun de ces engins ne peut remplacer le bonheur que la chaleur humaine nous procure. Les gens sont en train d'oublier combien la vie était douce avant ces engins. Qui de notre génération ne se souvient pas du temps lorsqu'on montait dans un taxi/autobus, ou dans le train, on parlait réellement au passager qui était assis à côté. On ne poursuivait pas la conversation avec les gens qu'on venait de quitter. Les séparations étaient plus dures, mais les retrouvailles aussi beaucoup plus intenses.

En voyage, on lisait de bons livres. Dans notre voiture, on rêvait. On écoutait de la musique sans jamais être interrompu par un brutal appel téléphonique ou une notification sonore de WhatsApp/ Facebook/ Twitter/ Email... Quand on arrivait chez des amis, on était présent, on ne poursuivait pas des échanges parallèles avec des collègues ou d'autres personnes à des centaines de kilomètres de nous. C'était la belle époque, c'était plus agréable pour tout le monde.

En réunion, au travail, on se concentrait uniquement sur les problèmes discutés autour de la table. À l'époque, on n'avait pas le choix. Impossible de nous évader en appuyant sur un écran pour recevoir des nouvelles de notre famille ou de nos amis, ou encore pour traiter des questions liées à d'autres collègues, autre part.

Certes, on comprend bien l'aspect excitant de ces machines. Vous êtes tout le temps stimulé. Vous vous sentez important. Vous avez l'impression d'être dans le coup, de mener une vie trépidante. Vous êtes enivré. Le grand frisson de la vie moderne, connectée, toujours en mouvement. Vous recevez de délicieuses décharges d'adrénaline chaque fois que cela bipe, que cela sonne. Mais si vous regardez les choses en face, vous risquez aussi beaucoup plus de devenir un zombie dépressif.

L'effet des appareils électroniques sur le sommeil des enfants et des jeunes

On donne plus de jouets aux enfants pour leur anniversaire de naissance et les fêtes de fin d'année. Ils sont de plus en plus nombreux à recevoir en cadeaux des téléphones portables, des tablettes, des ordinateurs ou des téléviseurs. Ces écrans sont maintenant rendus partout dans la vie des enfants et trop souvent dans leur chambre à coucher.

Une étude scientifique en pédiatrie vient de constater que les enfants qui dormaient près d'un petit écran (comme un cellulaire) ont connu une durée de sommeil plus courte et ont indiqué qu'ils ne dormaient pas assez. La raison pourrait être que les enfants regardent ces écrans au lieu de dormir, ou bien que la lumière de ceux-ci avant le coucher perturberait leur rythme circadien. La lumière provenant des petits écrans des téléphones intelligents pourrait affecter fortement la libération de mélatonine puisque cette lumière est directement projetée au visage. La mélatonine sécrétée par le corps sert à aider à s'endormir.

En plus, les cellulaires peuvent fournir des notifications sonores qui peuvent interrompre le sommeil. Un manque de sommeil est un facteur de risque potentiel pour des problèmes de santé comme l'obésité, les maladies coronariennes, l'hypertension et les accidents vasculaires cérébraux (AVC). Pour les enfants, l'amélioration de leur sommeil peut également avoir un impact positif sur leur santé psychosociale et leur rendement scolaire. Les jeunes consomment aujourd'hui des médias numériques pour la même quantité de temps que la plupart des adultes passent au travail, selon les informations présentées dans la même étude. Pour cette étude, les chercheurs ont évalué 2 048 participants en 2012 et 2013. Ces derniers étaient des écoliers de quatrième année et de première secondaire dans deux villes du Massachusetts. Les enfants ont rempli des questionnaires leur demandant leur utilisation d'appareils électroniques dans leur chambre, quand ils sont allés au lit, quand ils se réveillaient le matin et combien de jours au cours de la semaine ils se sentaient comme ayant besoin d'avoir plus de sommeil.

Les chercheurs ont constaté que la majorité des participants ont déclaré dormir près des appareils avec de petits écrans (54 %) et dans une pièce avec une télévision (75 %). Les enfants qui dormaient près d'un petit écran ont obtenu 20,6 minutes de moins de sommeil chaque jour de la semaine par rapport à ceux qui n'en disposaient pas. Dormir à proximité d'un petit écran a été associé à un retard moyen de 37 minutes sur l'heure de coucher des jeunes.

Prioriser le sommeil en lieu et place des appareils électroniques

Une bonne nuit de sommeil est essentielle, tant pour notre santé que notre bien-être. Lorsqu'on ne dort pas assez, cela a des conséquences néfastes sur notre quotidien, voire notre humeur et nos capacités physiques, etc… Aucun appareil électronique ne devrait avoir le droit de rentrer dans votre chambre à l'heure de coucher. Plusieurs études ont démontré que la durée de sommeil des personnes dépendantes des appareils électroniques a diminué de façon constante au cours des dernières années. Pour la survie de votre couple, sortez ces appareils de votre chambre et de celle de vos enfants. Il semble donc de plus en plus nécessaire d'établir des règles communes très tôt dans une relation si on tient à entretenir la santé de son couple.

r_bourget@yahoo.com

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

APARTEMENT À LOUER/ APPARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: $1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

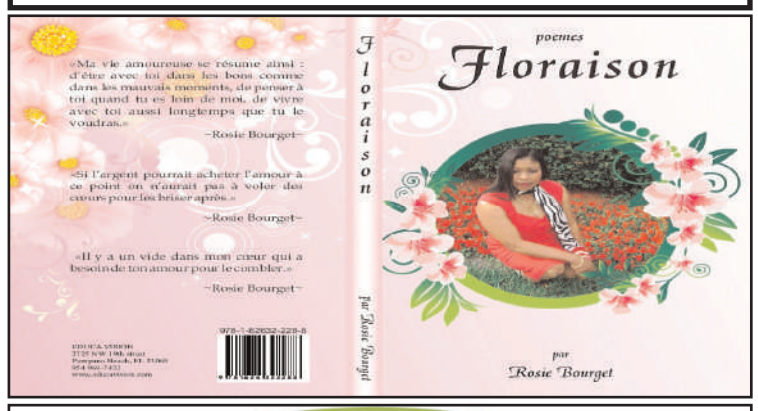

Take Out & Catering
We serve
a
delightful array of dishes for
Breakfast, Lunch and Dinner

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 5

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIEME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1ère femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes , de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.

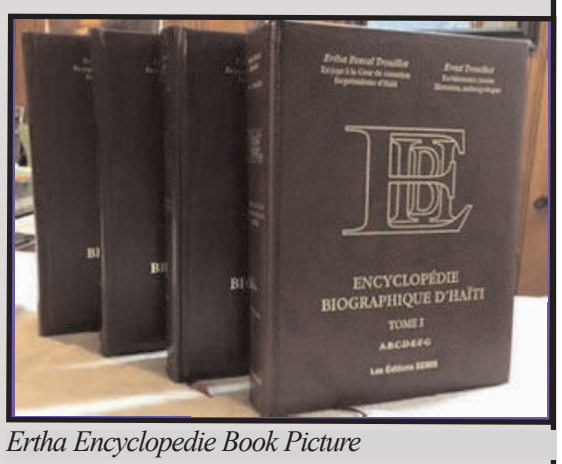

Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOMES I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : «ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses :a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, N Y 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique **JACQUES VIAU** du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une **AMBULANCE EQUIPEE** et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.
Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:23 AM Page 6

Kreyòl

Pawòl GrennPwonmennen

Kesyon Lame ak Lapolis

Selon sa minis Defans Ève Deni (Hervé Denis) deklare lendi, 13 novanm ki sot pase a, nou p ap tann lontan anvan Lame a pral sou pye. Okontrè, anvan senmenn nan fini, dizon samdi k ap 18 novanm nan, Lame kapab nan lari nan fè parad sou Chann Mas, la devan Palè nasyonal la. Kòm nou konnen, 18 novanm nan se dat Lame endijèn nan te krabinen Lame Napoleyon an nan lane 1803 nan Batay Vètyè a, tou pre Okap Ayisyen. Epi se konsa nou te vin gen endepandans nou, men dirijan yo te ret tann jouk Premye Janvye 1804 pou yo te pwoklame endepandans la nan vil Gonayiv.

Men kounnye a se pa ni Okap ni Gonayiv ki pral fè listwa. Tout bagay sanse fèt nan Pòtoprens, kapital peyi a. E kòm mwen di nou, nou ka leve samdi pwochen epi se Lame nou pral wè ki pran lari apre plis pase 20 lane depi l te disparèt. Men malè pa mal, yo ka rive sou jou 18 novanm nan epi yo deside ranvwaye sa pou Premye Janvye 2018, menm jan sa te pase lè zansèt nou yo te fin fè dènye batay la epi yo te ret tann youn lòt sis (6) senmenn anvan yo te pwoklame endepandans la.

Gen mounn ki di li te lè l te tan pou Lame a retounen, paske youn peyi pa ka opere san youn lame. Dayè, se Lame endijèn nan ki te ban n endepandans, nou pa ka bliye sa. Sa fè pati sa nou ye jodi a, fò n pa janm bliye sa. Epi Konstitisyon an di se 2 fòs ame ki pou gen nan peyi a : Lame ak Lapolis. Se konsa l te toujou ye jiskaske prezidan Jan-Bètran Aristid te vin kraze Lame a nan mwa janvye 1995. Piske Lame te ba l kou deta nan mwa septanm 1991 e l te oblije al ann egzil jouk li te tounen nan mwa oktòb 1994, li te deside pran revanj li sou tout Lame a. Kanmenm, lè y ap pale yo toujou di se 3 militè ki te responsab pou kou deta a : Raoul Sedras (Raoul Cédras), Filip Byanbi (Philippe Bianby) epi Michèl Jozèf Franswa (Michel Joseph François). An palan de sa, 2 nan mesye sa yo — Byanbi ak Franswa — gen tan lage sa, y al nan peyi san chapo. Donk, pa t gen rezon voye tout Lame a ale. Yo te ka netwaye l. Men sa fin fèt.

Men Minis la epi kèk manm nan Lame l la lendi 13 novanm nan.

Oke, eskize m pou ti tou dètyè sa a. Ann tounen sou kesyon Lame a. Nou konnen tout lame la sitou pou goumen. Men ak ki peyi Lame Dayiti a pral goumen ? Pa di m se avèk Dominiken ! Paske yo gen youn lame ki plis pase 60 mil solda ak ofisye. Men minis Deni di ke lame li anvizaje a pral gen senk mil (5 000) solda ak ofisye. Epi Lame sa a pral siveye fwontyè, prepare pou ede lè gen katastwòf tankou siklòn osnon tranbleman d tè. Lame pral anchaj lasante tou, paske yo menm genyen youn gwoup ki deja pare pou fè sa. O, gen enjenyè tou nan nouvo Lame a. Kidonk, Lame k ap monte a se pa tankou lame nan tout peyi. Alò, mwen mande pouki sa nou bezwen klas lame sa a. Yo ta ka anseye polisye pou yo fè tou sa yo di pou Lame tou nèf nou an.

Epi lè yo di pa gen peyi san lame, yo pa konn tande pale de Kosta Rika, peyi ki pi demokratik nan Lamerik Santral la. Se Lapolis ki gen plizyè branch ki siveye fwontyè, zòn bò kòt yo, sètadi polis maritim. Yo gen polis de lè tou, ki gen avyon ak elikoptè. E kòm mwen di n, se peyi pi demokratik ki genyen nan tout zòn Amerik Santral la. Kivedi ou pa bezwen youn lame pou w pwoteje peyi w epi òganize youn demokrasi.

M ap antre nan youn lòt kesyon sou afè Lame a. Kijan gouvènman pral peye militè lè l pa ka menm peye polisye yo alè. Osnon, kòm mesye militè yo pral gen zam fann fwa nan men yo, lè yo pa touche yo ka debake lakay nenpòt sitwayen yo konnen ki gen youn ti kòb epi pran nenpòt sa yo vle. Nan sans sa a, Lame a ka tounen youn lòt Tonton Makout ki ka fè e defè jan lide yo di yo. Dayè, se Lame prezidan, e jan sa prale a, prezidan ka konprann ke se li ki sèl kòk chante. Nou deja konnen ke prezidan nou an gen youn karaktè otoritè. « *Le président a parlé. Point barre !* »

Antouka, sa m ka di kou n ye a, m pa wè nesesite Lame. Pou mwen, m kwè nou ta fèt pou ogmante kantite polisye nou genyen epi antrene yo pou yo fè tou sa Lapolis fè nan youn peyi tankou Kosta Rika. Si pi devan nou gen mwayen, petèt nou ka vini ak youn lame. Men m kwè tou lè nou wè kijan youn fòs polis byen antrene ka fè tou sa minis Deni di nouvo Lame l la pral fè, n ap tou di Lame adyos, babay, orezèvwa!

Anvan m fini ak kesyon an, m ap mande kijan MINUJUSTH, osnon MINIJUP, jan sèten ti zòrèy rele ekip polisye Nasyon Zini kite nan peyi a, pral konpòte l anfas Lame a ? Mesye etranje sa yo la pou travay ak Polis la sèlman. Selon sa ki di, yo pa gen anyen pou wè ak okenn lame e yo p ap bay sipò a okenn lòt gwoup ame nan peyi a. Men kòm Ayiti se youn Eta souvren, ki fè sa l vle, gwo otorite yo ka di ale yo laba. Antretan, menm otorite sa yo ap mande sesi sela de menm mounn ke y ap di ale yo laba a. Pinga nou di m gen bouch kabrit. Men sa m wè pou gwo otorite yo, Antwan nan Gonmye pa wè l! Kòm yo di nan lang franse a : *A bon entendeur, salut !*

Oke. Kounnye a m ap pase pran sa k te rive lendi a, wi lendi avanyè a, nan Gran Ravin, bò zòn Matisan, nan Pòtoprens. N aprann ke Lapolis ak gwo zam te debake nan zòn nan pou yo te fè kèk arestasyon. Men sanble ke gang yo te byen ame tou. Yo desann 2 polisye BOID. Nou konnen ke polisye BOID yo pi byen ame pase lòt yo ki nan branch òdinè nan Polis la. Kesyon m ap poze, kote mesye gang yo jwenn tout gwo zam sa yo ? Epi tou, nou ta ka mande èske gen pami yo ki atache a nouvo Lame a. Paske, asireman, Lame ki sanse pran lari le 18 novanm nan, samdi k ap vini an, yo deja resevwa zam nan men gwo chèf yo. Epi se ak konsantman — benediksyon menm —, benediksyon prezidan, Premye minis ak minis Defans ke y ap antre ann aksyon. M pa di se sa, men nou pa kwè ke mesye nouvo Lame a ta ka gen oksilyè k ap travay ak yo. Kòm se Lapolis PNH la ki sanse youn obstak pou yo, èske yo pa ta deja deklare Polis la lagè epi koumanse keyi yo grenn pa grenn ? M pa di se sa, men se youn sipozisyon ki gen tout enpòtans li. Èske ou pa konprann sa m ap di a, zanmi ? Pawòl pale pawòl konprann.

Eskize m dèske m pa gen ase tan pou m rantre nan kesyon Rapò senatè Evalyè Boplan (Evalière Beauplan) prepare a sou kantite lajan ki disparèt nan fon Petwo-Karibe la. Asireman, nou deja wè ke jounal la pase pran kesyon an anfòm nan seksyon franse a. Men Grenn Pwonmennen gen pou vin sou kesyon sa a nan 2 senmenn lè jounal la pral parèt ankò. Jan nou te li sa senmenn pase a, ekip jounal la pral an vakans ankò, donk p ap gen jounal senmenn k ap vin an. Men jan rapò a esplike sa, mesye-dam vòlè ofisyèl yo ranmase plis pase 2 milya dola grinbak merisken, lajan ki gen nen nan figi l, ki te dwe depanse pou peyi a. Tou sa al nan pòch yo ak nan bank, menm aletranje. Si nou te gen bon jan lajistis ann Ayiti, gen mounn ki t ap deja anba kòd. Men se pawòl lang franse a ki di pawòl jan sa dwa : « *Le poisson pourrit par la tête* ». Wi, mezanmi, se nan tèt pwason an koumanse pouri.

Mwen-menm Grenn Pwonmennen

UNE VUE DE LA FENÊTRE/POLITIQUE INTERNATIONALE

Ce que L. A. Moreno ne dit pas au peuple haïtien

(Première de trois parties)

Par Michelle Mevs

«...*Aujourd'hui ce : Luis Alberto L. A. Moreno voudrait bien alourdir notre fardeau* ». (Serge H. Moïse)

Luis Alberto Moreno, directeur de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), est arrivé en Haïti au cours du mois d'octobre, dans le cadre de sa mission visant à pourvoir Haïti en financement. La presse haïtienne a commenté diversement cette visite, toutefois, précisant avec emphase que M. Moreno est retourné au pays avec dans sa valise une enveloppe de USD$1 milliard en financement pour Haïti. A cette occasion, n'hésitant pas à se lancer dans un éloge soutenu de la « Caravane du changement » de Jovenel Moïse: L. A. Moreno s´est positionné carrément dans un contexte, (nous le citons): « *bien faire les choses pour le peuple*…»

Nombre d'observateurs prennent pour une nette INGERENCE dans les affaires haïtiennes, la position exprimée par le président de la BID. Mais, rien de nouveau en ce qui concerne Haïti, puisque au cours de ces 30 dernières années, cette politique caractérise le comportement des ambassades étrangères à l'égard de notre pays. Dans cette optique, d'aucuns diraient qu'il s'agit d'un moindre mal, car il y a d'autres considérations encore plus graves à relever.

Bien comprendre le message de Luis A. Moreno

Dans la mesure où Luis Alberto Moreno se présente comme supporteur de Jovenel Moïse, en même tant qu'il professe d'œuvrer pour le bien du peuple haïtien, il fait glisser sur une ligne droite deux curseurs opposés. Le premier indique qu'il est favorable à l'équipe Jovenel et Lafontant; le second qu'il aspire à être pro-peuple haïtien; alors que dans les faits, des milliers de manifestants composés des secteurs démocratiques et des couches défavorisées du pays, investissent les rues de la capitale et des villes de provinces depuis des mois dénonçant la politique de l'équipe au pouvoir.

L'appui donné publiquement au président Moïse par le président de la BID est paradoxal! Comment peut-on vouloir le «*bien*» d'un peuple, le nôtre, quand on ose s'afficher sans aucune retenue avec le gouvernement que le peuple rejette? Soit une gouvernance embourbée dans l'incompétence endémique, la corruption institutionnalisée et le népotisme. Incontestablement, l'attitude de Moreno signifie que la haute finance internationale s'accommode d'un président se trouvant sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, en sus de mener une politique totalement rejetée par la majorité de la population. Dans la mesure où Luis Alberto Moreno représente la communauté internationale, et que celle-ci reste muette, face à ses prises de position, il faut conclure que les institutions internationales cautionnent les faits et gestes de l'administration Moïse-Lafontant. Dès lors, ne faut-il pas prévoir un *bras de fer, un malaise, entre les militants de la coalition de l'opposition, qui entendent aller «jusqu'au* bout *de la lutte*» et ce représentant de cette communauté internationale ?

A bien considérer la réalité socio-économique d'Haïti, il est clair que le pays a grand besoin d'investissements internationaux et reste figé dans l'immobilisme sans une injection massive de capitaux. Mais, il importe qu'Haïti puisse les utiliser à bon escient, du moins, cette fois-ci. Dans cette optique, il faut se demander si le refroidissement de la communauté internationale envers le gouvernement Jovenel-Lafontant, notamment celui du gouvernement Trump des État-Unis, est susceptible d'être atténué. Le manque à gagner qu'il entraîne par rapport à l'aide internationale sera-t-il comblé par la BID de Moreno? A cet effet, la BID a annoncé la disponibilité d'une enveloppe de USD$1 milliard devant être investis dans divers projets: agriculture, en infrastructures routières, alimentation en eau potable et assainissement, aussi bien que dans l'éducation, sans négliger la réforme de l'État. Ce qui constitue, à première vue, un excellent projet pour Haïti. Néanmoins, le succès de tels objectifs, exige que certains critères soient respectés.

Dans un contexte de corruption généralisée, en sus de l'incompétence qui bât son plein dans la présente administration haïtienne, les promesses du président de la BID seront confrontées à des défis de taille. Rude chantier: Puisque 60 % de la population haïtienne vit sous le seuil de la pauvreté tandis que le tollé partant de la rue rugit.

Alors que les statistiques sont déroutantes : en 2011, la croissance du PIB d'Haïti avait atteint 5,5 %, alors que l'économie se débattait pour amorcer la reprise, suite au tremblement terre dévastateur de janvier 2010. Mais durant la période 2015-2016, la croissance s'est ralentie à moins de 2 % et tombe en chute libre en 2017, affichant une croissance négative, tandis que l'incertitude politique s´installe. De son côté, la Banque mondiale situe les projections en matière de croissance pour Haïti à 0,6 %, quoique le récent rapport de la Banque Nationale de la République d'Haïti (BRH) se montre bien plus optimiste. Autrement dit, l'avenir est incertain, à moins de réformes sérieuses menées avec détermination..

Entre-temps, on ne finit même pas de faire le bilan des dégâts causés par les ouragans qui ont frappé le pays au cours de l'été 2017, dont Irma et Maria. Ces catastrophes accentuent la crise humanitaire au pays. On estimait déjà, après l'ouragan Matthew, survenu le 4 octobre 2016, à 2,1 millions de personnes affectées par ce désastre, particulièrement dans le sud du pays. Comme conséquence, une population de survivants sous-alimentés, atteinte de choléra et d'autres maladies, privée de soins médicaux; aussi bien que, des taudis en ruine, des cultures ravagées, le bétail emporté, des routes et ponts impraticables et des approvisionnements extrêmement difficiles. Autrement dit, des portions im-

Suite en page 8

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 7

INSERTION DEMANDÉE

Réf. : Dossier de
Franck Ciné et consorts
V/S
L'Etat haïtien

Il est d'une vérité absolue que la Cour de Cassation, Tribunal occupant, en effet, le sommet de la hiérarchie des juridictions, est appelée à réviser les jugements de toutes les autres, et ses décisions devant être considérées comme irrévocables afin d'éviter que les parties, par des subterfuges de procédure, ne prolongent abusivement les procès et ne créent pas ainsi des entraves à l'ordre social (extrait d'un arrêt de la Cour Suprême d'Haïti daté du 26 Janvier 1959).
Et, qu'il est fait également obligation au greffier de la Cour de Cassation d'adresser au Secrétaire d'Etat de la justice, sous peine d'amende, tout arrêt portant Cassation pour en être fait ce que de droit (Réf. Art 433 du C.P.C Luc D. Hector).

Afin que nul n'en prétexte cause d'ignorance et ait à s'y conformer !

La Cour de Cassation de la République, au Nom de la République, a rendu un arrêt définitif suite aux pourvois exercés par les sieurs **Franck Ciné**, Charles A. Beaulieu, Joseph Léon Paul et consorts **contre l'arrêt – ordonnance** de la Cour d'Appel de Port-au-Prince daté du 4 Août 2008 les renvoyant par devant le Tribunal Criminel sans assistance de Jury (certains d'entre eux) ; et d'autres par devant le Tribunal Correctionnel pour y être jugés sous l'inculpation des délits prévus par l'art 32 du décret du 28 Août 1960 sur les sociétés anonymes et réprimés par l'art 337 du Code Pénal dont le citoyen **Franck Ciné**, lequel arrêt a comme dispositif :

PAR CES MOTIFS, la Cour déclare déchus de leur pourvoi les sieurs Charles Beaulieu Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, écarte la fin de non-recevoir du Ministère Public et sur ses conclusions, casse et annule l'arrêt-Ordonnance de la Cour d'Appel de Port-au-Prince rendu entre les parties le quatre Août deux mille huit, Ordonne la confiscation des amendes déposées par Charles Beaulieu, Pérard Telfort, Frantz Noailles et Francky Cyrius, mais la restitution de celle consignées par **Franck Ciné** et Joseph Léon Paul.
Statuant au fond, dit qu'il a charge suffisantes contre le prévenu Charles Beaulieu d'avoir de mauvaise foi, fait un usage abusif des biens de la **SOCABANK** tant dans un but personnel que pour favoriser des associés et des tiers, en Conséquence, le renvoie par devant le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince siégeant en ses attributions correctionnelles, pour y être jugé comme auteur du délit prévu à l'article 32 du décret du 28 Août 1960 régissant le fonctionnement des Sociétés Anonymes et puni par l'article 337 Code Pénal, dit au contraire qu'aucune charge et aucun indice n'ont été relevés contre les sieurs **Franck Ciné**, Patrick Poitevien, Claudel Joseph Gehy, Patrick Vieux, Joseph Surpris Saint Louis, Harold Cadet, Joseph Léon Paul, marie Guerrie René Boucard, Frantz Noailles, Harry Pétion, Francky Cyrius, Lesly Lacombe, Charles Irénée Altidor, Telfort Pérard et Alain Meslet ; qu'il n'y a pas lieu à suivre contre eux en conséquences, les renvoie hors des liens de toute prévention ; Ordonne qu'ils soient tous mis en liberté s'ils sont détenus, et s'ils ne sont retenus pour autre cause ; Confirme la décision de mise hors de cause déjà prise par la Cour d'Appel de Port-au-Prince en faveur des nommés Lesly Péan, Franck Ressources, Georges Racine et Gilbert Dauphin, Ordonne qu'à la diligence du Commissaire près cette Cour, le présent arrêt soit transmis au Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince pour les suites nécessaires._

AINSI JUGE ET PRONONCE PAR NOUS, George Moise, Vice-Président, Rénold Jean Baptiste Pierre, Henri Michel Augustin, Jean Medtzgher Theodore et Bien Aimé Jean, Juges à l'audience Ordinaire et Publique du mercredi huit juillet deux mille neuf en présence de Monsieur Kesner Michel Thermesi, Substitut du Commissaire du Gouvernement près cette Cour, avec l'assistance du citoyen Antoine Moise, Greffier du siège._

Il est ordonné, etc… ,etc …
En foi de quoi, etc.… ,etc …

Port-au-Prince, le 1er Septembre 2017.

Pour ordre de publication

Me. Mario Beauvoir, avocat
Et l'un des mandataires du citoyen
Franck Ciné

Port-au-Prince, le 04 Septembre 2017

AU
Directeur de la D.G.I
Monsieur Miradin Morlan
En ses bureaux._
Réf. : Dossier du citoyen
Franck Ciné

Monsieur le directeur,
Les avocats du sieur **Franck Ciné** dont les biens, à la faveur d'une circonstance toute particulière, ont été mis sous séquestre, mesure provisoire et conservatoire qui a été prise par la juridiction des Référés du T.P.I de Port-au-Prince laquelle ayant fait de la D.G.I le gardien attitré et privilégié de ceux-là, vous salue au nom de la patrie bien-aimée !
Dans la même veine, il vous rappelle que le plus grand Tribunal haïtien vient de se prononcer souverainement en faveur de leur client ; décision qui vous a été régulièrement notifiée ce, à telles fins que de droit !
Ils n'en ont fait aucun doute que celle-là s'inspirait d'un arrêt de principe rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du 4 Mars 1912 le prescrivant toutes les fois qu'il y a litige i.e contestation sur la propriété ou la possession et péril quelconque pour le droit et les intérêts de l'une des parties …
Qu'ainsi, l'obligation de veiller sur les intérêts de ce dernier qui vous a été légalement confiés, puis de les administrer comme il aurait dû le faire lui-même, touche à sa fin !
Aussi, vous ont-ils demandé de prendre les toutes dernières mesures qui s'imposent en vue de vous en décharger purement et simplement._
Dans cette attente, ils vous prient de croire en leur parfaite considération et leur entier dévouement à rétablir leur client dans ses droits et privilèges lui ayant été provisoirement et circonstanciellement privés ou ôtés._

Civilités :

Me. Ernst Chéry, av.

Me. Mario Beauvoir
Avocat et mandataire spécial
Avocat et mandataire spécial

Port-au-Prince, le 14 Septembre 2017

A
La Directrice générale de la BNC
Angeline Renée Dominique
En ses bureaux._

Réf. : Dossier de
Franck Ciné
V/S
L'Etat haïtien

Madame,
Le cabinet d'avocats régulièrement mandaté et constitué par le citoyen **Franck Ciné**, vous salue patriotiquement.
Dans la même veine, il vous informe, enfin, que le plus grand Tribunal haïtien, la Cour de Cassation da la République dans un arrêt de principe vient de mettre soudainement fin aux suspens et toutes les spéculations relatives à la situation juridique des biens et des fruits de travail de cet homme pragmatique et grand visionnaire de la fin du XXe siècle, objet de persécutions et ennuis politiques « Politiciens à l'haïtienne » !
Pour votre entière édification, une copie de la décision dont s'agit vous est annexée à la présente ! Car, lors d'un constat effectué avec l'appareil judiciaire de Pétion-ville au début même de ce mois en son complexe situé à Laboule 10, les actuels occupants font dire au Juge verbalisateur qu'ils sont dans les lieux à titre de locataires régulières et dont vous êtes la locateure.
Conséquemment, sans être intéressé à connaître le fond ou le bienfondé d'une pareille initiative vous étant propre à moins que vous en subissiez un quelconque préjudice ; le dit cabinet vous prie d'en prendre acte et de rénoncer à votre intention ou initiative première tout en disposant à l'avocat – signataire et ès-qualités ce que vous avez perçu de ces dits immeubles revenant de plein droit à monsieur **Franck Ciné** lors de son empêchement calculé et préfabriqué._

Saluts et respects._

Me. Mario Beauvoir
Avocat

Me. Ernst Chéry
Avocat

Port-au-Prince, le 14 Septembre 2017

AU
Président de la République
Son excellence Jovenel Moïse
En ses bureaux._
(Palais National)

Réf. : Dossier
Du citoyen Franck Ciné
V/S
L'Etat haïtien

Excellence,
Permettez-nous de vous féliciter pour cette haute fonction que vous occupez au sein de l'administration du pays : être chef d'Etat parmi tant d'aspirants et concurrents, est un privilège divin !

Le pouvoir vient d'en haut ! Dieu vous a placé en tête de cette nation pour son bien-être et, soyez-en sûr car c'est Biblique… ! Puisse-t-il vous venir en aide et guider vos pas constamment !

Excellence, Les nouveaux cabinets d'avocats et mandataires spéciaux du compatriote **Franck Ciné**, le malaimé, mal vu et maltraité par certains politiciens à courte vision, qui pour le malheur de la nation, s'étaient hissés en première loge, obstruant même l'avenir de la Magistrature Suprême de l'Etat ; et dans leur bassesse écœurante et minable, voulant et désirant édenter ce dernier, l'avaient attaqué même dans sa dignité d'homme en s'emparant de sa compagne à l'instar du Roi David tombé sous la charme de Batchéba, et pour la conquérir fit tuer urie, son mari, et le dépouilla de tous ses biens ! Et, pour masquer l'évidence, ils firent circuler que certaines des institutions dont ce dernier était P.D.G, et grand actionnaire, auraient été au bord de la faillite ; et pour comble d'absurdité et de méchanceté au superlatif, aidés de certains experts qui chevauchaient l'animal avec la face tournée vers sa croupe pour mieux cacher la vérité et le livrer entre les mains des impies : ils ont fait état de faillite frauduleuse ! En politique c'est mauvais, car si le roi **Gill de Retz** dans ses derniers jours avait écouté les conseils de fou, il n'aurait pas invoqué le diable ni commettre des crimes à la recherche de l'or inutilement.
Dans cette tragi-comédie, Excellence, l'ignorance s'est manifestée à son plus haut niveau … Ils s'y sont dit à l'envi de se procurer de la richesse et de la fortune dans la puanteur du déshonneur et l'immoralité la plus blessante et offensante que **Franck Ciné** devait être enchaîné ; et avec les moyens d'Etat et la mainmise sur la quasi-totalité du système judiciaire ; ils avaient réussi ce coup d'essai devenu un véritable coup de Maître ; et par le biais de la D.G.I, ils se sont mis à ruiner leur prisonnier dont le plus grand péché commis ait été le choix éclairé, nuancé, sensé et balancé d'une digne et séduisante compagne ; et qu'il fallait même imiter le roi Achab dans l'exécution du plan Machiavélique de sa femme Délila pour y parvenir, oubliant probablement que la volonté d'accaparer ne confère pas le pouvoir d'accaparer !
Excellence, ces hommes et femmes d'Etat oublient souvent qu'à ce niveau, qu'on ne peut prendre des décisions marquées par l'ignorance, la méchanceté, la mauvaise foi de certains conseillers en quête de rayonnement en vue de pénaliser un concitoyen fût-ce même sa conception ou son appartenance politique ; ceux-là qui avaient ainsi agi à l'égard de ce rude travailleur, compatriote consommé, un entrepreneur de grande vision, ont fait du mal à ce pays qui est déjà à la traîné de tous les pays du monde, et que beaucoup d'haïtiens fulminent déjà dans leur subconscient un autre drapeau tellement que celui est mutilé par beaucoup d'autres pays du monde à cause de décisions irréfléchies prises par ceux-là qui nous gouvernent ; qui pis est, parfois guidées par des intérêts mesquins ; on est allé jusqu'à un certain niveau instrumenter la justice en s'en servant pour enfermer à double tour la porte de la prison politique de **Franck Ciné** et jeter au fond de la mer les clefs de sa cellule !
Heureusement et fort heureusement, toujours est-il la défaite du droit est toujours provisoire ! La cour de Cassation, le dernier rempart, s'écartant de toutes manœuvres politiciennes, prenant son courage à deux bras en se transcendant pour rendre un arrêt de principe, splendide et éloquent mettant fin aux persécutions, nuisances et calamités de ce citoyen dont les biens ont été mis pour la plupart, sous séquestre, et d'autres accaparés par certains grands serviteurs d'un système de gouvernement corrompu et pourri jusqu'à sa moelle épinière précédant le régime de régime de votre digne prédécesseur !
Excellence, les avocats et mandataires de ce digne fils de la patrie, persécuté, ruiné, humilité et déshumanisé à la faveur d'une rivalité indécente et minable, se sont retranchés derrière la Constitution haïtienne (en ses articles 136 et 36) faisant de vous l'actuel premier citoyen de la nation, garant de toutes les institutions étatiques, prônant le respect des droits et libertés individuelles, reprenant l'épineuse question de droit de propriété assorti de toute convoitise passionnée et démesurée ; pour vous demander en toute humilité et ce, au nom de la patrie bien-aimée de supporter sans réserve aucune le strict respect de cette décision de justice rendue par notre Cour Suprême en facilitant le compatriote **Franck Ciné** à récupérer ses biens en quelques mains qu'ils se sont retrouvés actuellement

Veuillez croire, Excellence en l'expression de notre parfaite considération et en notre reconnaissance éternelle._

Me. Mario Beauvoir
Avocat

Me. Ernst Chéry
Avocat

L'an deux mille dix-sept (2017) et le _____ Septembre ;

A la requête du sieur **Franck Ciné**, propriétaire, demeurant aux USA, domicilié à Port-au-Prince, identifié au Nif. **003-177-449-1**, ayant pour avocats Mes. **Mario BEAUVOIR, Noé MORANCY, Jean Ernst CHERY** et **Lerès JEAN BAPTISTE** respectivement des Barreaux de Port-au-Prince, de la Croix-des-Bouquets, Mirebalais et de Hinche tous dument identifiés, patentés et imposés aux numéros : 003-285-836-1, 10607025139, 10611007229, 003-026-475-0, 10607023196, 10607023195, 003-107-540-2, 003-107-540-2, 63723-0, 023840 et 001-850-723-6, 023849ww, 63732-0, avec élection de domicilie en leur cabinet respectif Bois-Verna No. 49B ci-devant Ave. Lamartinière puis à la rue de la Réunion au No. 33 (Building Kelly).

J'ai, _____ , huissier immatriculé au greffe de la Cour de Cassation de la République, y demeurant et domicilié, identifié au Nif. _____, soussigné, signifié, donné et laissé copie à la dame **Angeline Renée Dominique**, demeurant et domiciliée à Port-au-Prince, en son domicile où étant et parlant à _____ qui a reçu ma copie ; **ainsi déclaré** :
De la grosse en forme exécutoire d'un arrêt rendu par la Cour de Cassation de la République sous la date du dix-huit Juillet deux mille neuf (18/07/2009) entre les parties ; laquelle décision de justice se résume en ces termes clairs, concis et non équivoques dont une copie intégrale y est annexée ce, à telles fins que de droit._
Afin qu'elle n'en prétexte cause d'ignorance, je lui ai laissé copie de mon présent exploit ainsi que celle de l'arrêt de la Cour de Cassation sus-parlé. Dont acte. Le coût est de cinq cents gourdes (**500.00 gdes**), simple droit d'huissier. Y est apposé le Timbre spécial « **Justice Pour Tous** » requis par la loi tant sur copie que sur l'original._

Huissier

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 8

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!
We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.

We offer the following comprehensive services:
- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO
To schedule a home visit
Call us at 347-952-4417
Or visit us at
www.doctorontheg p.com

Queens Village Primary medical Care
92-04 Springfield Blvd
Queens Village, NY
Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063
Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG
American Board of Internal Medicin
Certification in Geriatrics

Ce que L. A. Moreno ne dit pas au peuple haïtien

Suite de la page 6

portantes de la population sont abandonnées à leur sort. De surcroît, la diminution de l'aide étrangère et la dépréciation de la monnaie nationale pèsent lourdement sur l'investissement, atrophiant la croissance économique.

Comment expliquer l'appuie unilatéral de la politique de Jovenel Moïse par L. A. Moreno?

Faut-il croire que les règlements de la BID favorisent le financement en absence de stabilité politique dans les pays membres ?

Posons, au prime abord, la question : Le secteur fournisseur d'énergie électrique à Haïti sera-t-il financé par la BID, afin de soutenir la promesse de Jovenel Moise consistant à fournir «*l'électricité 24 heure sur 24*» à l'échelle nationale? Autre point, le délai de décaissement des fonds sera-t-il écourté pour répondre à l'urgence humanitaire?

Moïse et Moreno : Appui mutuel

La sympathie manifestée au chef d'Etat haïtien par le président de la BID déroute une population incrédule et fort inquiète. En effet, M. Moreno s'est déclaré enchanté du « *courageux* » président Moïse pour ses divers travaux, après avoir visité les chantiers, comme en témoigne sa promesse de financement qui, en théorie, à l'effet de l'eau amenée À un sol desséché. Aussi, le patron de la BID n'a eu aucune retenue à exhorter l'opposition démocratique à suivre Jovenel sur son propre terrain : « *Il est temps pour l'opposition de monter à bord de la caravane* », disait-il sur un ton fort coopératif, le 20 octobre, à la conférence de presse conjointe..

Jovenel Moïse visite les chantiers de la Caravane avec Luis Alberto Moreno.

Pour Moreno, c'est un «*job*» à mener à bien : aucun problème d'octroyer ces fonds à l'Haïti de Jovenel Moïse dans un contexte d'instabilité politique, mais qu'il juge satisfaisant. Fort de son pouvoir, le président de la BID surprend la population haïtienne, blesse des sensibilités par ses considérations hautement polémiques; aussi bien par ses commentaires personnels sur les «*scandales* » impliquant le gouvernement Moïse-Lafontant et défrayant la chronique locale.

De surcroît, on ne peut passer sous silence un dicton populaire brésilien lancé par Luis Alberto Moreno : « *On peut voler, à condition de faire quelque chose* ». Un tel lapsus linguae ne prête-il pas à confusion ? Ne révélerait-t-il pas un certain cynisme de la part du président de la BID? C'était à l'époque du scandale PETROBRAS, connu ultérieurement comme l'affaire ODEBRECHT. Mais M. Moreno s'est fait encore remarquer quand il dit, au cours du mois d'octobre, à Port-au-Prince : « *C'est la solution qui compte !* » (*Le Nouvelliste* du 10 octobre dernier). Force est de constater qu'en homme pragmatique — ou opportuniste — son attitude porte à croire que l'institution qu'il dirige fonctionne sans trop se soucier de la grogne populaire, du rejet politique en cours en Haïti.

Dans de telles conditions, serait-t-il naïf de penser que le président de la BID ignorait, en débarquant à Port-au-Prince, les enjeux politico-sociaux du pays?

Le nouveau bureau de la BID, à Port-au-Prince (inauguré en 2015 en présence du ministre de l'Économie et des Finances d'Haïti d'alors et le gouverneur de la BID pour Haïti, Wilson Laleau, parmi 200 invités et dont la responsable, la Vénézuélienne Gina Montiel, (directrice du département Amérique Centrale, Mexique et Haïti de la BID), lui ont sans doute adressé des renseignements à cet effet. De plus, la presse internationale a suffisamment relaté les nouvelles d'Haïti par le truchement de la représentante en Haïti du *Miami Herald*, Jacqueline Charles, ou d'Amélie Baron de la RFI, pour que M. Moreno ne prétende ignorer la réalité socio-politique haïtienne.

La présente conjoncture politique en Haïti

Suite en page 15

PROPRI T À VENDRE
À PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'nformations, appelez Bluette Coq au **509.3170.3575 .**

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 9

Le mal entendement des dirigeants : Un suicide collectif!

Par Elco Saint-Amand et Claudy Briend Auguste *

Comment défendre des promesses de campagne non programmées ?

La présidence s'enlise dans une campagne de sourd politique, dont la ténacité défie les prouesses de l'histoire de la Première République noire indépendante du monde. Ceci dit, nous sommes face à un défi d'affrontement qui aboutirait à un suicide collectif, comme au temps des dix hommes noirs d'Etzer Vilaire.

Nous respectons toutes promesses de campagne non programmées du président de la République, mais nous ne défendrons jamais son attitude qui mène au chaos plutôt qu'au dialogue : État et Citoyen. Depuis un certain temps, nous observons le comportement d'un président enfantin jouant avec un revolver que son père a oublié sur la table, parce qu'il était rentré saoul à la maison après avoir bu et bien dansé au carnaval des Cayes de 2017. Une situation qui relaie l'insouciance de la bêtise de Jovenel Moïse.

L'humilité du chef doit être dans toutes les mesures de responsabilité

Depuis l'organisation des élections de 1990, la population haïtienne a malheureusement son spasme de folie à vouloir changer sa douleur narcissique en une douceur de jouissance qui se fait en toute liberté un espace de droit et de devoir. Notre théorie critique de la valeur se repose sur la constante de l'incompétence de nos présidents gérant le pays à travers l'abstraction induite par l'impunité et la marchandisation de la morale en politique. Jovenel Moïse qui, dans sa boulimie d'expansion sociale bâtie sur le favoritisme, est venu à la tête du pays, mais il se voit heurter à un mur, car son passé de coquin le rattrape au collet et la seule option qui lui reste est celle de la raison.

Quid de la contre morale en politique ? Il semble bien que nous soyons confrontés ici à une insomnie politique qui, loin de défendre les intérêts du peuple, le manipule pour imposer à notre pays un agenda de « *ti zanmi* » basé sur l'exclusion, l'impunité, le clientélisme et le népotisme.

L'arrivée de Jovenel Moïse au Palais national, il y a à peine dix mois, est, en fait, l'aboutissement d'une longue parade de dirigeants irrespectueux des normes morales et sociales. Disons le avec force, ce besoin de se justifier, tout en méprisant la voix des autres, est carrément un déni d'humanité.

Le président Jovenel Moïse peine a se retrouver dans ce labyrinthe de la presidence haïtienne.

L'introspection dans la gestion du pays, Jovenel Moise perd sa foi sociale

Notre président entend défendre les intérêts du peuple, il en sape lui même les fondements tout en rejetant le contrat social qui fut à l'origine de la République, un ciment qui nous unit. Certainement, le mal entendement du chef est peut-être un frein à la tolérance en démocratie, car l'autre petite voix compte et doit être pour le moins respectée.

Il y a quelques années, M. Moïse ne pouvait pas accéder à la magistrature suprême de l'État en tant qu'inculpé. Surtout, il s'arme d'une politique qui refuse de consolider les bases de nôtre démocratie. Son comportement est inique et dangereux et frise l'intolérance. Avec l'arrivée au pouvoir du régime tèt kale, l'équilibre social est aujourd'hui la première déception pour un citoyen haïtien imbu de ses responsabilités civique. Nul ne sait où veut aller le président actuel.

Pathétique, ce retournement des bottes jaunes du président haïtien au rendez-vous avec l'histoire. Avoir suivi ce dernier dans ces prises de position, et surtout dans ces actions, on dirait qu'il ne maîtrise pas trop l'histoire des peuples. Il se fourvoie par le fait de vouloir réunir quelques éléments de la classe politique au Palais autour de la question du financement des partis politiques. La loi sur le financement de ces entités est en vigueur, pourquoi ne pas l'appliquer tout simplement ? Une autre forme de corruption étatique.

L'incohérence des actes du président

Notre président patauge dans l'informel. Il est un homme politique émotionnel, qui ne retient pas son souffle quand il prend la parole en public. Puisqu'il dit n'importe quoi. Qui se souvient de notre président, à la tribune des Nations Unies, quand il a parlé de la crise israélo-palestinienne ? Qui se souvient encore de la prise de position du président contre l'indépendance de la Catalogne ? Nous avons toujours considéré le culte de la science et le respect des faits de l'histoire des peuples comme étant le seul digne et constant dévouement de tout citoyen qui est appelé à diriger la destinée de sa patrie.

Peut-on être une exception dans le monde quand on est chef d'État ?

Il ne devrait y avoir aucune différence fondamentale entre le président d'un pays riche et celui d'Haïti qui a connu un certain temps la jouissance de l'indépendance ? La réponse est bien simple si l'on considère cette émulation où l'on prend les faits de manière théorique et les transmet dans la pratique.

Ici vient la dimension inverse des dirigeants haïtiens qui ne croient en rien sinon que dans leurs poches, prenant la liberté de manipuler destin du peuple. Ils en jouissent sans être satisfaits. Notre président actuel n'étant pas exempt des théories irrationnelles de l'Haïtien au pouvoir, se voyant aujourd'hui, dans sa tête, comme l'homme le plus viril politiquement, à la manière d'un Jean Bertrand Aristide qui refusait d'admettre ses élans anti-démocratiques affichés sous différentes formes. Ivres du pouvoir pour le pouvoir, ces présidents aux réflexes autocratiques promettent aux classes défavorisées, déboussolées, la corruption en lieu et place de la répartition équitable des richesses et ce, dans une Haïti naufragée face la montée du leadership de la République dominicaine, dans les Caraïbes et l'Amérique Latine; et les nombreuses manifestations organisées par la société civile contre la corruption institutionnelle.

PHTK : Un concept bancal

Actuellement, personne ne peut échapper à la vindicte de la morale, particulièrement tous ceux qui ont consacré toute leur vie professionnelle et politique à voler, détourner et piller les deniers de la République. La crise de confiance entre l'État et la Nation est d'une telle profondeur avec la conclusion du Rapport de la Commission éthique du Sénat qu'il ne faudra pas hésiter à innover et à changer profondément le mode de fonctionnement de l'État. Si le rapport sur le gaspillage du fonds PetroCaribe a indexé plusieurs anciens et hauts fonctionnaires, cela devrait aussi indiquer les blocages au développement du pays.

Quand on refuse de débattre le mal en toute transparence, on finira par perpétrer les tensions sociales et en définitive on tire tout le pays vers le bas fond des égouts.

Le courage de dire non à la corruption est sans doute la plus grande faiblesse de la démocratie haïtienne en gestation depuis ces 30 dernières années. Avec un président inculpé, PHTK n'en revient pas ! L'idée de combattre la corruption restera la question primordiale. De toute façon, comme on n'y peut rien avec une société civile très peu exigeant, mieux vaut accepter de donner à Jean Max Bellerive et à Laurent Salvador Lamothe la palme d'or des gens les plus corrompus depuis l'instauration du poste de Premier ministre par la Constitution de 1987, dans la gestion administrative et politique du pays. Et ce sera justice compensatoire d'une population qui se fait depuis fort longtemps complice des voleurs qui détournent la nation de son cheminement vers le développement.

Le Sénat et la présidence

Le temps qui passe ne bonifie pas le vin de la démocratie non issue d'un pluralisme politique. Au contraire, il lui procure beaucoup plus d'acidité que de fermentation. Ainsi, nous retrouvons-nous face à une équation où le Sénat se réclame involontairement de la présidence. Qui se souvient de la lettre ouverte du Conseil supérieur de la police judiciaire (CSPJ) adressée au Sénat juste avant le vote de la loi des finances 2017/2018 ? Aucune réponse n'a été donnée ! Et on connaît la suite : Le silence des magistrats de la Cour de cassation ! Assurément ils seront arrosés de prébendes extraites de la caisse noire présentée sous la rubrique « *Autres Interventions* » du budget criminel 2016-2017.

À l'analyse, ce fut particulièrement dommageable s'agissant de la si complexe et si exigeante question d'interdépendance des pouvoirs de l'État qui ont cessé d'exister avec le duo du triple A aux commandes du Parlement. Tout le monde accepte le vote favorable des parlementaires et cette loi des finances est en vigueur en dépit des nombreuses contestations des différents secteurs de la société. Ce qui est d'autant plus méprisable, l'Exécutif s'arroge (en démocratie) le droit d'apporter des correctifs au texte-loi « *adopté* » par le Législatif. Tout va pour le mieux dans cette République poussant à l'abandon des jeunes, le soi-disant avenir et l'espoir de ce pays.

Au fond de nous-mêmes, la République est mal à l'aise quand, d'un côté le riche s'enrichit de plus en plus, et de l'autre, le pauvre s'enfonce plus profondément dans le dénuement, bafouant ainsi l'idéal de tout être humain de vivre en toute dignité.

Le peuple haïtien a peur de choisir son destin

Quand le peuple devient, à travers sa tolérance, l'artisan de son échec, il est vraiment difficile de cerner l'engagement des dirigeants. En agissant ainsi, on a divisé le bien commun, raidi et crispé les idéaux de chaque citoyen, et radicalisé le mépris de tous. La majorité s'est sentie agressée dans sa dignité, et la minorité se voit complice de sa propre indignité. En un tour de main, ce mal entendement nous pousse suicide collectif menant à la fuite du pays par tous les moyens.

Peut-on redéfinir les rôles dans une telle conjoncture ?

Qui peut changer Haïti ? Est-ce encore possible de rattraper à la bonne gare le train du changement ?

En posant cette question, nous avons peut-être commis une erreur de réflexion, car le pays vit depuis quelque temps sous un baril de poudre. Étant prêt à l'explosion, tout le monde vit avec la peur du lendemain. Malheureusement, nous avons trop souvent pris le silence de la masse, des défavorisés comme fait accompli... Et pourtant, le silence ne signifie pas acquiescement, que le peuple s'est livrés à un complet et total abandon sans remettre en question son insouciance. Rien n'est plus loin de la réalité. Car la révolte populaire est à nos portes.

Diriger ou piller : Quel choix ?

Quelle est l'équation la plus facile pour un président dont le nom est inséré dans tous les rapports où la corruption est dénoncée ?

Cette caricature à l'haïtienne nous entraîne inexorablement dans une guère de changement qui ne viendra jamais, care l'instabilité politique tolère les voleurs à la tête de l'État.

Peut-on s'attendre à une suite judiciaire après la conclusion du rapport de la Commission sénatoriale dirigée par le sénateur Evalière Beauplan ?

Faisons en sorte que les sceptiques s'inspirent de la vérité afin qu'ils puissent témoigner des bienfaits de la génération d'après 1986, laquelle, il faut le souhaiter, œuvrera pour traîner les corrompus éhontés de la République et leurs complices nationaux et internationaux par-devant les tribunaux du peuple haïtien; et ce sera justice.

Nous écrivons et pensons déjà au courage que sauront afficher les commissaires du gouvernement et les juges d'instruction qui oseront poursuivre sans démagogie les voleurs d'Haïti. Oseront-ils couper la branche d'arbre sur laquelle ces criminels se raccrochent ? Entre-temps, le nouveau tube à la mode, la nation connaît officiellement les noms de presque tous les dilapidateurs du fonds PetroCaribe, quitte à ce qu'ils prouvent leur innocence devant un tribunal. Seulement devant un tribunal, non pas à coups de déclarations dans la presse. Quand il perd tout espoir de faire entendre ses revendications par la justice, le peuple haïtien s'en tient à ce qu'il sait de la conclusion du rapport relatif à la dilapidation des ressources générés par le pétrole vénézuélien. Des mercenaires qui ont mis le pays en coupe réglée ont tout volé des maigres ressources du pays; et qui pis est, ils courent encore les rues et se montrent plus arrogants que jamais.

* Me. Elco Saint Amand, av.
Claudy Briend Auguste, journaliste-écrivain
de l'émission "INTERACTIF"
sur WZYE

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 10

ÉDITORIAL

Les résultats de l'enquête sur le fonds PetroCaribe connus, offensive des personnes épinglées

Après des mois en gestation et des périodes de suspens, autour de la date de publication des résultats de l'enquête sur l'usage du fonds PetroCaribe, la nation prend connaissance des moyens utilisés par les dirigeants du pays pour détourner plus d'US 2 milliards $. La Commission éthique et anti-corruption du Sénat de la République, présidée par le sénateur Evalière Beauplan, qui a été chargée d'approfondir la précédente enquête pilotée par le président du Grand Corps, le sénateur Youri Latortue, a rendu public son travail. Plusieurs membres hauts placés des administrations Préval et Martelly sont épinglés, y compris deux ex-Premiers ministres. Mais d'ores et déjà est lancée une offensive contre le rapport par ceux qui, jusqu'ici, se complaisent dans l'impunité, prêts à employer les grands moyens pour éviter de subir les conséquences de leurs crimes.

La recommandation de la Commission d'enquête est tombée comme un couperet : la mise en mouvement de l'action publique contre deux ex-premiers ministres, des ministres, ainsi que des directeurs généraux et d'autres fonctionnaires responsables de la gestion et du décaissement du fonds PetroCaribe. Mais au lieu d'agir en fonctionnaires respectueux des lois et règlements régissant leurs fonctions respectives, ils se sont comportés comme de vrais brigands transformant les ressources générées par le brut vénézuélien en leur tirelire. Par ces procédés criminels, ces personnes ont réussi à dilapider plus de US 2 milliards $, sous forme de contrats accordés à leurs proches, ou passés de gré à gré avec des sociétés et des firmes suivant des conditions avantageuses tant pour eux que pour les compagnies bénéficiaires.

Décidément, ces hauts fonctionnaires malhonnêtes n'auraient pu mener à bien leur entreprise criminelle sans la collaboration agissante des firmes qui avaient la responsabilité d'exécuter les travaux. La Commission d'enquête a également fait des recommandations pour que celles-ci soient poursuivies pour avoir été partie prenante du complot auquel se sont livrés ces anciens dirigeants et ex-membres de l'exécutif des deux précédentes administrations. Puisque, à l'instar de ces derniers, les responsables des compagnies ont été parties prenantes du système de surfacturation, de création d'avenants et d'autres subterfuges inventés pour escroquer des centaines de millions US à l'État. Indéniablement, les sociétés bénéficiaires de ces contrats octroyés de manière illégale et les fonctionnaires qui ont donné le feu vert à ces transactions se valent. Dès lors ils méritent les châtiments qu'entraînent leurs crimes respectifs.

Les deux rapports celle qu'avait présenté la Commission dirigée par le sénateur Latortue, et celui approfondi par celle pilotée par le sénateur Beauplan ont abouti à la même conclusion, invitant les autorités judiciaires à mettre l'action publique en mouvement contre ceux qui sont présentement dénoncés d'avoir transgressé quasiment les mêmes articles du Code pénal et de la loi du 12 mars 2014 sur la prévention et la répression de la corruption.

Sur la liste des anciens directeurs généraux du Bureau de monétisation de projets d'aide au développement (BMPAD) recommandés pour être poursuivis figurent Michael Lecorps et Eustache Saint-Lôt, pour forfaiture, concussion et détournement ou dissipation de deniers publics. Il s'agit de faits prévus et punis par les articles 127 et 128, 135 et 340 du Code pénal; et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la législation du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

Même si le nom de Joseph Michel Martelly est omis de cette longue liste de membres du pouvoir exécutif ayant participé à cette vaste conspiration, la mise en accusation de son ex-Premier ministre constitue un message clair à lui adressé que l'empire de l'impunité va bientôt s'écrouler. Car, dans le rapport Beauplan, Laurent Salvador Lamothe, ex Premier ministre et ministre de la Planification et de la Coopération externe, est épinglé pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics et soustraction de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135, 340 et 130 du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

Une autre haute personnalité signalée dans le même rapport est l'ancien Premier ministre et également ministre de la Planification et de la Coopération externe Jean Max Bellerive, sous René Préval. Il est cité pour forfaiture, concussion, détournement de deniers publics, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 135 et 340 du Code pénal, et en conformité aux articles 5.5,5.8,5.9,5.10,5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

Une bonne flopée d'autres ministres sont tombés également sous le coup du verdict de la Commission Beauplan. Il s'agit d'Hebert Docteur, ex-ministre de l'Agriculture; aussi Marie Carmelle Jean- Marie, ex-ministre des Finances, et Wilson Laleau, lui aussi ex-ministre des Finances. De même que Josefa Gauthier, ex-ministre des Affaires sociales. Aussi bien que Florence Guillaume Duperval, ex-ministre de la Santé publique. Même verdict pour Stéphanie Balmir Villedrouin, ex-ministre du Tourisme. Sur la liste figure également Yves Germain Joseph, ex-ministre de la Planification et de la Coopération externe. Pour terminer le comptage de qui est qui dans le pillage du fonds PetroCaribe, le rapport y ajoute les membres du Comité d'appel d'offres : Hervé Day, Michel Content et Lionel Grand-Pierre, cités pour forfaiture, délits de fonctionnaires, corruption et concussion, faits prévus et punis par les articles 127, 128, 136, 137 et 135 du Code pénal ainsi que les dispositions des articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 de la loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption.

La diffusion du rapport de la Commission éthique et anti-corruption du Sénat, sous la direction du sénateur Beauplan, qui a eu la responsabilité d'approfondir celle qu'avait menée le sénateur Latortue, a déclenché une offensive des anciens hauts fonctionnaires mis en cause. L'ancien ministre Yves Germain Joseph s'est insurgé contre le document. Dans une lettre adressée au président du Grand Corps, le sénateur Youri Latortue, il dit relever maintes erreurs dans le document et attend de pied ferme les conclusions de l'ensemble des sénateurs. *(A noter que des 29 sénateurs en fonction, 20 sont membres du PHTK, parti au pouvoir et ses alliés).* Quant à l'ex-Premier ministre Laurent Lamothe, il dénonce le caractère politique du rapport, dénonçant ce qu'il croit être « *un coup monté visant à écarter des exhauts fonctionnaires de l'Etat de la scène politique* ».

Décidément, les personnes mises en cause dans le rapport s'en prennent avec véhémence aux auteurs du document qu'elles accusent d'être cousu d'erreurs et de mensonges. Pour la grande majorité de la population, qui suivait de près le cheminement de l'enquête, en sus qu'elle attendait que soient identifiés les dilapidateurs du fonds PetroCaribe, c'est maintenant le moment de mettre aux arrêts les responsables de cette vaste conspiration. Car les victimes de ce crime, le peuple haïtien, mise fort sur la récupération de ces fonds. Il pense qu'il y a suffisamment de preuves pour que la justice dise son mot. Les vraies victimes de ce brigandage croient dur comme fer que le système judiciaire haïtien possède tout ce qu'il faut pour traduire en justice les anciens hauts fonctionnaires de l'État accusés dans le rapport Beauplan. Autrement, le peuple est prêt à se mobiliser en vue de se donner justice lui-même.

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 11

EDITORIAL

Now that the results of the PetroCaribe Fund investigation are known, those targeted are on the offensive

After months in the making and the suspense concerning the date to publish the results regarding the use made of the PetroCaribe Fund, the nation is learning about the shenanigans of certain leaders of the country to divert more than $ 2 billion. The Commission set up by the Ethics and Anti-Corruption Committee of the Haitian Senate to investigate the pillage of the Fund has released its findings. Chaired by Senator Évalière Beauplan, that Committee was charged with deepening a previous investigation led by current Senate president Youri Latortue. Several senior members of the Préval and Martelly administrations are cited, including two former Prime Ministers. An offensive against the report has already been launched by those who, so far, have indulged in impunity. They're ready to use great means to avoid suffering the consequences of their crimes.

As a bolt of lightning, the Commission, verdict dame down, recommending the launching of public action against two former Prime Ministers, some Ministers, as well as against certain chief executive officers and other officials who were responsible for managing and disbursing the PetroCaribe Fund. Instead of showing respect for the laws and regulations governing their respective functions, those leaders behaved like bandits. What money was made from selling Venezuelan petroleum products went right into their piggy banks. Through their criminal enterprise, they squandered more than $2 billion. They gave contracts to their friends and to companies with which they had mutual agreements to share the spoils from underhanded deals that would benefit both parties. Obviously, it wouldn't have been possible for those dishonest officials to carry out their criminal enterprise without the collaboration of the firms hired to do the jobs.

The investigative Commission also recommended that those cited for wrongdoing be prosecuted for conspiracy. Almost all are former leaders and former members of the executive branches of the two previous administrations. Recommended to be prosecuted also are those managers of companies who were involved in overbilling and in using amendments and other subterfuges to defraud hundreds of millions of dollars from the State. Undeniably, the companies that benefitted from the unlawfully awarded contracts and the officials who approved them are equally responsible. They deserve the punishments that fit their respective crimes.

Of note, the report presented by the previous Commission led by Senator Latortue and further elaborated by the one led by Senator Beauplan have reached the same conclusion. It's an invitation to the judicial authorities to initiate action against those who are denounced for having transgressed the articles of the Penal Code and the March 12, 2014 Law about prevention and repression of corruption.

There's also recommendation to prosecute two former general directors of the Office of Funding for Development Assistance Projects (French acronym BMPAD.) They are Michael Lecorps and Eustache Saint-Lôt, for treason, bribery and misappropriation or dissipation of public funds. Those crimes are covered and punishable under Articles 127 and 128, 135 and 340 of the Criminal Code and in accord with articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 of the March 12, 2014 Law on prevention and repression of corruption.

While Michel Joseph Martelly is omitted from the long list of members of the executive branch who participated in the vast conspiracy, the impeachment of his former Prime Minister is a clear message to him : The tower of impunity will soon collapse. For, in the Beauplan report, Laurent Salvador Lamothe, Mr Martelly' former Prime Minister and Minister of Planning and External Cooperation, is accused of forfeiture, bribery, misappropriation of public funds and subtraction of public funds, actions covered under and punished by articles 127, 128, 135, 340 and 130 of the Criminal Code, and in accord with Articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 of the Law of 12 March 2014 on the prevention and punishment of corruption.

Another high ranking former official mentioned in the report is former Prime Minister and also Minister of Planning and External Cooperation Jean Max Bellerive, in René Préval's government. He is equally cited for forfeiture, embezzlement, misappropriation of public funds, actions covered under and punishable by Articles 127, 128, 135 and 340 of the Criminal Code, and in accord with Articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 of the March 12, 2014 law on prevention and repression of corruption.

Several other Ministers also fell under the verdict of the Beauplan Commission. There is Dr. Hébert Docteur, former Minister of Agriculture; Marie Carmelle Jean-Marie and Wilson Laleau, both former Finance Ministers. There's Josefa Gauthier, former Minister of Social Affairs; and Florence Guillaume Duperval, former Minister of Public Health. The same verdict is lodged against Stéphanie Balmir Villedrouin, former Minister of Tourism. The list also includes Yves Germain Joseph, former Minister for Planning and External Cooperation and currently an aide to the President at the Palace. Rounding up the list of the plunderers of the PetroCaribe Fund, the Commission includes the members of the bidding process: Hervé Day, Michel Content and Lionel Grand-Pierre, cited for forfeiture, offenses of officials, corruption and concussion, actions covered under and punishable by articles 127, 128, 136, 137 and 135 of the Penal Code as well as under provisions of articles 5.5, 5.8, 5.9, 5.10, 5.12 of the March 12, 2014 law relating to the prevention and repression of the corruption.

The release of the report by Senator Beauplan's Ethics and Anti-Corruption Committee, following that of Senator Latortue, has sparked an offensive by the former public servants who are accused. For one, Minister Yves Germain Joseph rebelled against the document. In a letter to Senate President Youri Latortue, he mentions many mistakes in the document and said he's waiting for the conclusions of all the senators. *(It should be noted that of the 29 sitting senators 20 are members of the ruling "Bald Headed government and its allies.)* As for former Prime Minister Laurent Lamothe, he denounces the political nature of the report, hammering away at what he believes to be a "coup designed to remove former senior officials of the State from the political scene."

Understandably, the people implicated in the report vehemently attack the authors of the document which, they say, is full or errors and lies. But the vast majority of the population have a different take. Having closely followed the investigation and g patiently waited for the squanderers of the PetroCaribe Fund to be identified, they think it's time to lock up those involved in this vast conspiracy. The Haitian people, who are the real victims of the crime, expect the funds to be recovered. They think there's overwhelming evidence for Justice to move forward with the case. Indeed, they firmly believe that the Haitian justice system has the resources needed to bring to justice the former State officials accused in the Beauplan report. Otherwise, the people are ready to mobilize to give themselves justice.

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 12

LE COIN DE L'HISTOIRE

Les malheurs de la bourgeoisie nationale (suite et fin)

Par Charles Dupuy

Aujourd'hui, selon l'opinion superficielle des observateurs étrangers, la bourgeoisie haïtienne est très souvent traitée de « *most repugnant elite* » (la plus répugnante des élites), on lui trouve aussi d'autres qualificatifs non moins sanglants pour la rabaisser, la déprécier, la vilipender. On retiendra cependant qu'aucune société au monde ne s'est développée, qu'aucun pays ne s'est enrichi sans une bourgeoisie nationale forte et enracinée. Notre bourgeoisie n'est pas moins douée qu'une autre pour la réussite économique et le succès dans les affaires. Comme partout ailleurs, elle réclame pour prospérer l'intégrité administrative, la stabilité politique et puis surtout, surtout, le respect de la propriété privée.

Pour s'épanouir et prospérer, la bourgeoisie d'affaires a besoin que le pays où il investit ses capitaux lui offre une main-d'œuvre abondante et de qualité; de solides infrastructures; la stabilité politique; des niveaux de taxation raisonnables; des facilités bureaucratiques. Il va sans dire qu'elle a besoin de ce respect de la propriété privée, de ce minimum de sécurité, de cette indispensable paix matérielle sans lesquelles, nulle part au monde, aucune bourgeoisie ne peut espérer se développer. Bref, sans paix sociale et sans stabilité politique il n'y aura ni croissance ni prospérité.

Au rebours de l'opinion largement colportée voulant que l'Haïtien est de tempérament frileux, qu'il n'ose pas prendre de risques, qu'il n'a pas de tradition ou de culture « *entrepreneuriale* », nous avons vu comment la bourgeoisie haïtienne s'est montrée active, dynamique et innovatrice tout au long du XIXe siècle où elle s'est courageusement battue contre son concurrent étranger. Jamais on ne trouvera notre élite en défaut de courage ou de bonne volonté. La longue patience, le goût du risque c'est ce qui lui a manqué le moins. Si elle a été évincée par sa rivale, ce n'est pas faute d'audace ou de détermination, ni par manque de vision ou d'esprit d'entreprise, c'est parce qu'elle a été systématiquement anéantie par ses propres dirigeants, qui ont choisi de pactiser avec l'étranger plutôt que de favoriser l'épanouissement d'une bourgeoisie locale forte et prospère. Nos politiciens ont toujours considéré l'Haïtien riche comme un être scandaleux, un citoyen dangereux, une menace permanente à leur pouvoir. Haïti n'a jamais manqué de dirigeants politiques, et cela à toutes les époques, prêts à écraser les investisseurs haïtiens afin de favoriser le capital étranger.

Si, jusqu'ici, notre bourgeoisie nationale a vu presque tous ses efforts ruinés, ce n'est pas par manque d'énergie ou d'esprit d'initiative, mais bien parce que l'Etat haïtien s'est toujours fait le complice complaisant des « *compradores* » étrangers, des commerçants consignataires auxquels il a livré les Bords de mer du pays, au détriment des industriels et commerçants de chez nous.

Écoutez l'un des personnages du roman réaliste de Justin Lhérisson, *Pitite-Caille* : « *Faites-vous Français, Allemand ou Américain. C'est le seul moyen d'être respecté et protégé sur le sol d'Haïti. Vous pourrez circuler librement, à toutes les heures du jour et de la nuit; vous pourrez avoir votre franc-parler sur les affaires du pays. Si on vous frappe, le gouvernement paiera; si on perquisitionne chez vous, le gouvernement paiera; si votre maison brûle, le gouvernement paiera; enfin, au moindre dommage qui vous sera causé, le gouvernement paiera. Vous aurez la quiétude d'esprit, vous serez absolument libre* ».

C'est parce qu'au cours de nos incessantes révolutions, les commerces appartenant à des Haïtiens étaient toujours les premiers visés par la foule des pillards ou la torche des incendiaires. C'est parce que les puissances impérialistes se sont systématiquement adonnées à la scélérate industrie des réclamations pour rançonner le pays et avantager leurs ressortissants que notre bourgeoisie s'est essoufflée dans sa course avec les compétiteurs étrangers. Ajoutez à cela la dette de l'Indépendance, ce lourd boulet économique, cet écrasant fardeau qui devait nous forcer à recourir à un interminable cycle d'emprunts et vous aurez le tableau complet, l'explication de la « *panne d'allumage de la bourgeoisie nationale* », le vrai secret du sous-développement haïtien.

Si, aujourd'hui encore, toutes les grandes fortunes haïtiennes sont entre des mains étrangères, il ne faut pas en faire grief à la bourgeoisie nationale. Les premiers à avoir empêché la formation d'un haute bourgeoisie financière, industrielle et bancaire chez nous, ce sont nos propres politiciens qui se sont laissé stipendier, acheter par le capital international pour mieux poignarder leur frère dans le dos. Comme il y aura toujours de riches investisseurs dans le pays, souhaitons que ce soit aussi bien nos compatriotes, nos semblables, nos frères. C.D. coindelhistoire@gmail (450) 444-7185/ (514) 862-7185

LATIN AMERICA ADVISOR

A DAILY PUBLICATION OF THE DIALOGUE
www.thedialogue.org Thursday, November 9, 2017

The previous United Nations mission in Haiti, MINUSTAH, was beset by several controversies. Brazilian peacekeepers are pictured patrolling Port-au-Prince in 2014. AP File Photo, United Nations.

Q The United Nations mission for Justice Support in Haiti, or MINUJUSTH, was launched in mid-October with a six-month renewable term. The new mission will include 1,275 U.N. police officers and will provide training to Haiti's national police. The previous U.N. mission in Haiti, MINUSTAH, was beset by controversies that included its role in a 2010 cholera outbreak that killed thousands of people. Will the new U.N. mission achieve its goals of strengthening Haiti's security, democracy and institutions? How should the mission go about its work in order to improve its chances for success? What lessons should be learned from the previous U.N. mission in order to replicate its successes and avoid its controversies and pitfalls?

A Raymond A. Joseph, former ambassador of Haiti to the United States: "MINUJUSTH is just a mini version of several other missions that have been in Haiti since 1990. The first peacekeeping mission with a police unit, MIPONUH, was established in 1993. It remained in Haiti for three years, helped disband the coup-prone Haitian army and created the Haitian National Police (HNP) in January 1995. Leaving in 2000, the United Nations was back four years later with MINUSTAH, sparing Haiti a civil war after President Aristide was forced out a second time. Essentially a military mission, MINUSTAH also had a police unit. Three relatively peaceful but fraud-marred presidential elections were held under its watch. But Haiti has suffered from the long U.N. presence. Besides the deadly cholera introduced by the United Nations' Nepalese contingent, many children born of rape by U.N. personnel

Continued on page 2

Latin America Advisor, the on-line publication of the Washington-based Inter-American Dialogue, published last Thursday, November 9, some comments in its Q & A front page section about MINUJUSTH, the latest United Nations mission in Haiti. As usual, the LAA editors introduced the subject by explaining the issue and posing some questions. In bold type, LAA blared across the front page: "Will a new U.N. Mission Achieves its Goals in Haiti."

"The United Nations mission for Justice Support in Haiti, or MINUJUSTH, was launched in mid-October with a six-month renewable term. The new mission will include 1,275 U.N. police officers and will provide training to Haiti's national police. The previous U.N. mission in Haiti, MINUSTAH, was beset by controversies that included its role in a 2010 cholera outbreak that killed thousands of people. Will the new U.N. mission achieve its goals of strengthening Haiti's security, democracy and institutions? How should the mission go about its work in order to improve its chances for success? What lessons should be learned from the previous U.N. mission in order to replicate its successes and avoid its controversies and pitfalls.

The first response published was that of **Raymond A. Joseph, former ambassador of Haiti to the United States:**

MINUJUSTH is just a mini version of several other missions that have been in Haiti since 1990. The first peacekeeping mission with a police unit, MIPONUH, was established in 1993. It remained in Haiti for three years, helped disband the coup-prone Army and created the Haitian National Police (HPN) in January 1995. Leaving in 2000, the United Nations was back four years later with MINUSTAH, sparing Haiti a civil war after President Aristide was forced out a second time. Essentially a military mission, MINUSTAH also had a police unit. Three relatively peaceful but fraud-marred presidential elections were held under its watch. But Haiti has suffered from the long U.N. presence. Besides the deadly cholera introduced by the United Nations' Nepalese contingent, many children born of rape by U.N. personnel are left fatherless. How will MINUJUSTH accomplish in six months what several others failed to do, even MINUSTAH in 13 years? Can the latest mission help beef up the HPN from its current 15,000 members for a population of 12 million? Can it effect reform in the corruption-plagued judicial system which was recently denounced by the president of the capital's bar association? Initially, it could demonstrate its usefulness by helping the HPN and Justice solve the early morning attack October 29 on the house of Norbert Stimphil in the Canapé Vert neighborhood of Port-au-Prince. He and his family escaped the 500 gunshots that hit their house, a quarter mile from a police station. Reportedly an honest civil servant, Mr. Stimphil, coordinator of the multi-million dollar internationally-funded national school food program, was under pressure to vacate his post for a more pliable government appointee.

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous… et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 13

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Québec saisons Caponne

Par Dan Albertini

Entre (). Quand l'Asie se voue à daho, est-ce da ho/Ming ou daho/Bénin, car les extensions de ce nom de domaine ont grimpé à la bourse de fournisseurs du w3. Fermons les ().

Le Canada n'est pas à l'abri des résultats d'une enquête de la Commission des UN en cours sur les droits hHumains, et particulièrement de l'Observateur. Qu'en sortirait-il de la braderie, car il y aurait *enchères* de faute à s'en débarrasser. Plus qu'une observation, on constate alors ce qui se passe au couloir refermé de la défunte Commission Charbonneau. C'est du *Caponne* prolongé sans contrefaire. *C'est Saisons Caponne*. Ceci cache la tragique

Au Parlement du Québec.

situation d'obligés du silence de l'État. Discours d'abstention en droits civiques malgré la loi où le profilage systématique est bien plus grave que l'on croirait. Pernicieux par la cécité volontaire à toutes les échelles de la société. Le crime : brûler l'avenir, assassiner le destin. La victime : le Noir. Soit par pénalités coercitives, soit par favoritisme systémique. On ouvre, ferme des portes au nez du Noir, tant au Canada qu'au Québec. Le crime est économique, des carrières décimées; économies interdites, finances morbides. Le crime est social pour les mêmes raisons et plus.

Faut-il alors poursuivre au civil au quotidien collectivement, cas par cas, réclamer réparation ? Enrayer alors la machine systémique infernale de justice dormante, augmenter relativement plaintes et procès. S'assurer de statistiques et de la convocation de l'Etat, ici et ailleurs ?

Ou, tel que compris par Gérald Exantus Alerte. Aller en *lente* commission parlementaire pour désamorcer une crise grandissante ? Grâce à l'ouverture, oh combien utile que Donald Trump a obligé en forçant le monde accusateur à se regarder. Suis-je une exagération inopportune ou opportuniste ? Peu importe, Trudeau en initiant le dossier des « *femmes autochtones disparues et assassinées* », est un indice révélateur sur ce biais sociétal terrifiant pour le Noir. Ça ouvre un biais sur la réalité des enfants des Noirs, soit avec des femmes autochtones, soit avec des femmes blanches. R. Hétu en dira-t-il plus sur le statut-Noir, un jour, dire quoi à qui le savait ?

Comment en mesurer le portrait ? Qui ne sait qui ignore aujourd'hui l'état du barbarinisme de la société, tant au Québec qu'au Canada, dans le dossier des agressions sexuelles systémiques cachées, soit par les privilégiés-profiteurs, soit par les entreprises/organismes détenus par les coupables eux-mêmes, soit par le caporalisme politique d'élus. Libre alors d'imaginer le poids du racisme systémique caché exercé contre les Noirs, dans ce monde de *Saisons caponne*.

Si le dossier paraît si sensible que le Québec patine et se noie dans sa propre boue, quand les experts onusiens promettaient d'y revenir dans ce froid glacial de tempéraments désormais dénoncés, y aurait-il lieu de se poser la question suivante : Trudeau en difficulté relative, aurait-il replongé dans ses ressources haïtiennes, après l'abandon des jumelles-Allen, que la réponse serait bien différente ?

Catalogne indépendante envers et contre toute Isabela

Par Dan Albertini

Entre (). Bible TOB de France dédiée à être distribuée exclusivement au Canada/US, Haïti. Comment. Imprimatur accordé : Mgr JG Couture, Chicoutimi. Souligne le fait de traductions grec/hébreu. Non de la Bible de Gutenberg (latin) conservée in BnF-Gallica. Œcuménisme. Copyright de Paris. Centralisé. Cardinal Philippe Barbarin Accusé (Lyon), vient-il dévoiler l'état d'âme de l'édition catholique française ou de l'édition (N) française ? Fermons les ().

Qu'on ne se trompe point, l'Europe a travaillé pour évincer la Yougoslavie et la morceler en Serbie, Kosovo, Albanie, Croatie, Monténégro, *etc*. Inde, Pakistan et environ ont été le fruit de séparations colonialistes du même creuset. Partitionnées pour dominer. Et de l'Espagne, les Amériques ont perdu, oh, combien de vertu. Qui la leur a rendue ? Les relations internationales et les lois mal appliquées qui en découlent, condamnent-elles une seconde fois la victime de la colonisation quand l'église, la bannière qui a été plus que facilitatrice de ce crime séculaire, tombe de son propre poids ? UNESCO et multilatéralisme n'ont plus raison d'être. Ce serait la raison du plus fort et il faut la combattre, car cela redeviendrait de la même tentation/*ss*. La Catalogne a le droit de se défendre aujourd'hui, de se détendre, ce malgré la lâcheté, d'une part, de Londres, qui ménage ses choux pour négocier favorablement son retrait de l'Euro, et d'autre part, Haïti qui se campe naturellement sur le droit des peuples à se définir mais feint le légalisme. Alors, qu'on ne vienne critiquer Israël qui a bien le droit de refuser la Palestine État reconnu, le partage de Jérusalem, Israël doit garder, récupérer ce qui lui a été volé. Logique.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêts l'intervention de Michèle Mevs, la semaine dernière. Je n'ai pas l'habitude d'interroger directement le contenu de voisinage de l'hebdomadaire, diversité oblige. Liberté aussi. En outre, le principe étalé des relations internationales au niveau du Droit conséquent n'est exclusif, le Brexit serait ainsi plus que paradoxal, mais inconséquent. Pourquoi pas la Catalogne quand on soumet ainsi le droit à la chute des empires aux droits des peuples, à moins de ré-soutenir l'erreur de l'article de la Charte des UN qui définit grands et petits États. Droit et obéissance en réalité. La conséquence est aussi dans la répartition des pouvoirs chez le citoyen : ayant droit v/s dominé. La Couronne d'Angleterre est cette injustice d'ailleurs refusée à l'ex-Yougoslavie. L'ouvrage de Doré Ogrizec (Éditions ODE 1955) : La Yougoslavie démontre clairement l'intérêt de la Yougoslavie tel qu'un État établi. La faute de Tito est évidente, certes, mais il ne reste plus rien que des républiques indépendantes et non autonomes, l'Europe les a accueillies. Cet égo finira par dévoiler qui de pouvoir démocratique pervers s'en est servi. Le riche ne se cachera plus, car pourquoi l'être sans l'exposer, *tel est le piège à rats qui attend tout despote kleptomane caché sous le couvert de l'humilité*. Madrid !

Robespierre : Quand Macron, à Abu Dhabi, déclare sa théorie politique sur les jeunes et adultes combattants français de l'État Islamique, il pêche grossièrement sur les intentions en disant accueillir : « *des revenants* » « *les mineurs…, par la médecine et la psychiatrie* », dixit *Le Monde* du 9 nov. 13h25. 1 700 Français, d'après la rédaction de cet article cité. L'Europe ni la France de Macron, d'ailleurs, qui en campagne l'an dernier condamnait les colonisations, ne s'interrogent sur la nature du malaise qui pousse un citoyen à aller combattre, tandis que la dérision étatique envoie en guerre aussi, ceci en faveur d'une classe. Privilégiés, politiciens corrompus, au détriment de la société française des pays envahis, on eut dit le siècle de Louis. La Catalogne indépendante est sans appel, cet appel à considérer révoltes, révolutions ailleurs, par la faute de comportements colonialistes qui poussent le citoyen vers des extrêmes. Il n'y a là rien de légalisme ni de notion de droit international, car si le mercenaire vogue dans le sens de la métropole, comme dans le temps, il y aurait contrats et primes de guerre. Haïti devrait servir d'exemple, d'inspiration, et c'est là que l'on comprendra le sentiment français séculaire qui abandonne ses enfants répondant à la justice sociale en s'engageant aux côtés de ceux qui revendiquent. La France les psychiatrise depuis. Aujourd'hui encore, par Macron, qui justifie Madrid. Madrid elle-même criminalise le droit des peuples à se définir. Catalogne égal liberté.

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 14

Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir

Au nom de la Fondation Devoir de Mémoire-Haïti, je remercie les différentes organisations telles que le Haut-Commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, la Fédération Internationale des ligues des droits humains de nous offrir cette tribune du jour pour parler de notre devoir patriotique qu'est le travail de mémoire et surtout pour demander des actions concrètes et ponctuelles pour la réconciliation nationale.

Je m'appelle Marie-Marguerite Bouchereau Clérié, je suis la neuvième d'une famille de onze enfants et j'étais une enfant le 26 avril 1963 quand mon père avait disparu dans le coffre d'une voiture sous la dictature de François Duvalier. Ce jour-là ma mémoire des choses et des faits a pris corps. J'ai passé toute cette période de ma vie avec la peur au ventre. Peur des macoutes qui imposaient partout leurs lois, peur des hommes en uniforme qui braquaient constamment leurs armes sur tout et tous et peur sans fin de perdre ma mère, mon ultime socle qui vivait comme si, elle aussi, était en prison, se privant de tout, pour partager la souffrance de mon père dans l'attente de son retour. Malgré les neuvaines quotidiennes, et ce pendant des années, nous attendons encore de ses nouvelles.

Je ne suis ni historienne, ni sociologue, ni philosophe, ni juriste et encore moins experte en matière de devoir de mémoire. Je ne suis qu'une citoyenne ordinaire qui, par la force des choses, se retrouve profondément engagée dans ce travail de mémoire. Comme vous le savez sans doute, Haïti est l'un des pays où la mémoire s'est endormie et où les consciences sommeillent encore.

En 2013, en vue de commémorer le cinquantième anniversaire de la disparition de mon père le 26 avril 1963, je me suis retrouvée, sans l'avoir cherché, engagée dans le travail de mémoire. Dans son rapport sur « la justice transitionnelle une voie vers la réconciliation et la paix durable », le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique Centrale, définit quatre piliers de la Justice transitionnelle : le droit de savoir ; le droit à la justice ; le droit à la réparation, et le droit aux garanties de non répétition par l'avènement de réformes institutionnelles.

Dans cet ordre d'idée, et toujours selon le rapport des Nations Unies, le droit de savoir, premier pilier de la justice transitionnelle, se décline selon trois axes :

Le droit inaliénable à la vérité qui traduit le droit pour chaque peuple ou chaque personne de connaître la vérité sur les événements passés relatifs à la perpétration des crimes odieux. C'est aussi le droit de connaître la vérité sur les circonstances et les raisons qui ont conduit à la perpétration de ces crimes.

Le devoir de mémoire qui consiste en la connaissance par un peuple de l'histoire de son oppression. Une telle connaissance appartient à son patrimoine et comme telle doit être préservée par des mesures appropriées. Conserver les archives et les autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et contribuer à faire connaître ces violations est un devoir qui incombe à l'Etat. Le devoir de mémoire se veut alors une précaution utile permettant de se prémunir contre le développement postérieur de thèses négationnistes ou révisionnistes. Thèses qui semblent vouloir se développer dans notre pays. Il permet de préserver la mémoire collective de l'oubli.

Le droit de savoir des victimes : Le droit de savoir spécialement reconnu aux victimes, à leurs familles ou à leurs proches a été formulé en vue de leur permettre de connaître la vérité sur les circonstances dans lesquelles ont été commises les violations. En vertu de ce droit, en cas de décès ou de disparition, les familles et les proches doivent connaître le sort qui a été réservé à la victime. Le droit imprescriptible des victimes de savoir est reconnu indépendamment de toute action en justice.

Alors, Devoir de mémoire pour Haïti : Pourquoi ? Comment ? En quoi consiste la pratique du devoir de mémoire ? D'abord elle n'a rien à voir avec la revanche encore moins la vengeance. Le devoir de mémoire est une pratique de recherche historique pour la connaissance des faits dans leurs moindres détails : il faut établir qui a tué qui, où, quand, comment, pourquoi, pour une personne comme pour plusieurs millions ; il faut nommer les bourreaux et les juger si possible, pour qu'ils sachent que la société leur reproche leurs crimes. Il faut aussi célébrer les anges gardiens, ceux qui, au mépris de leurs propres vies, sont venus en aide à des victimes ou se sont interposés entre bourreaux et victimes. Il faut comprendre pourquoi c'est arrivé, quels mécanismes sociaux conduisent des êtres humains à sombrer dans la barbarie. Le devoir de mémoire est aussi une pratique de support aux survivants ; une reconnaissance importante de leurs souffrances passées et présentes. Ensuite, il faut éduquer, en permanence ; c'est une manière de forcer une société à voir et à reconnaître ses pires horreurs. Cette pratique du devoir de mémoire est une réplique à ceux qui, chez nous, en Haïti, auraient préféré que le silence étouffe tout ce passé. Car enfin, que nous demande-t-on ?

Oublier ? Mais comment peut-on oublier quand on nous a ôté l'affection d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, d'un ami ? Comment peut-on oublier quand on nous a dépouillé de nos biens ? Comment peut-on oublier un viol ? des tortures ? des humiliations?

Pardonner ? Mais à qui pardonnerait-on ? Les faits ne sont pas officiellement reconnus et établis puisqu' aucune enquête n'a jamais abouti.

Se réconcilier ? Mais avec qui ? Personne n'est jamais passé à l'aveu et personne ne reconnaît avoir causé du tort à d'autres.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun bourreau de la dictature des Duvalier, ou des autres pouvoirs qui ont suivi, du Conseil National de Gouvernement à nos jours, en passant par Préval et Aristide, n'a jamais exprimé un regret, n'a jamais demandé qu'on lui pardonne quoique ce soit, n'a jamais reconnu aucun tort. Au contraire ! Ils se promènent dans la république comme si de rien n'était. Ils sont reçus partout où ils vont, comme si de rien n'était. Et c'est nous, les victimes, qui sommes culpabilisées, parce que nous refusons d'oublier. Parce qu'il n'y a pas de réconciliation possible avec des gens qui refusent de reconnaître leurs torts. A ce propos, comment expliquer et comment accepter l'hommage public rendu à Franck Romain par sa fille sans qu'aucune organisation de défense des droits humains ne monte au créneau. Quelle indécence ! Ce qui me permet aujourd'hui d'affirmer qu'il y a trois sortes d'enfants de tortionnaires. Ceux qui, affligés par la honte, demeurent dans le silence toute leur vie. Ceux qui, tels ces enfants de militaires argentins récemment ou ceux de nazis allemands dans les années 60 et 70, renient publiquement leurs parents et prennent le côté des victimes innocentes. Et puis, il y a la fille de Frank Romain qui vient d'inaugurer à elle seule un troisième genre : ceux qui sont fiers de leurs parents tortionnaires et le revendiquent haut et fort.

Là, nous sommes au-delà du déni ; il s'agit bien de fierté consciemment revendiquée. *«Mon père*, dit-elle*, est un modèle pour la nation».* Un modèle. Alors vite, que l'on enseigne dans les écoles à torturer comme Franck Romain, à tuer des civils comme Franck Romain, à achever comme Franck Romain, à fabriquer des orphelins comme Franck Romain, à voler et mentir comme Franck Romain. Un modèle pour la nation. C'est écrit noir sur blanc. Et il ne s'est trouvé aucun éditorialiste, aucun journaliste, aucun écrivain, aucune de ces plumes qui prétendent être les consciences de la nation pour condamner cela ou au moins s'en étonner. Sauf la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti. Dans quel état de décrépitude absolue sommes-nous tombés ? Ou peut-être ne sommes-nous jamais « tombés » mais est-ce bien là notre état permanent, notre culture, qui fait que la victime a tort et que le bourreau, puisqu'il est puissant, est encensé et jamais, jamais jugé. Sommes-nous cela, une société sans inhibitions ? Alors oui, dans cette situation d'absence totale de stigmatisation des assassins et d'impunité totale, Mme. Romain peut-elle épancher sa haine infinie des victimes et de leur souffrance. Quand donc parviendrons nous dans ce pays à identifier les bourreaux et les consorts sans peur ; à les nommer sans trembler ; à les localiser sans gêne ; à les stigmatiser sans culpabilité et à les juger sans tabous ?

Et c'est là l'importance du travail de mémoire que nous faisons : pour empêcher l'oubli ; pour dire la vérité ; pour dénoncer le déni ; pour former et instruire les générations futures pour que jamais, jamais, elles n'aient à connaître la violence d'état et la barbarie qu'elle entraîne.

À défaut d'oubli et de pardon, la société haïtienne offre aux bourreaux l'indifférence à la souffrance de l'autre, la banalisation du crime. C'est là sans doute le plus grand danger qui nous guette, en tant que pays, en tant que nation. L'indifférence à l'autre contribue à l'égoïsme et la banalisation du mal, encourage l'impunité.

La pratique du devoir de mémoire n'a, en fin de compte, qu'un seul et unique but : comprendre ce qui s'est passé pour que cela ne se reproduise plus jamais. On le voit, le devoir de mémoire est un long processus qui normalement devrait engager la nation entière et qui devrait contribuer à nous réapproprier toute notre histoire. Il va de soi que nous ne pouvons pas faire ce travail seuls. Cette recherche de la vérité pour la justice et la réconciliation est un appel à la conscience citoyenne. Jamais, plus jamais nous ne devons revivre ce cauchemar et toujours dans nos cœurs et dans nos villes, nous honorerons la mémoire de nos chers disparus, nos honorerons le sacrifice de nos héros et de nos martyrs.

Par ma voix, la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti, interpelle les autorités de l'État pour qu'elles aient le courage d'assumer enfin et pleinement les devoirs qui sont les leurs : conserver les archives et autres éléments de preuve se rapportant aux violations des droits humains ; reconnaître publiquement ces violences d'état ; contribuer à faire connaître ces violations et ces crimes odieux ; créer un climat propice à l'établissement d'une justice pour tous; ériger des sites mémorielles sur tout le territoire.

Le temps des beaux discours et des palabres infinis est arrivé. Il est temps de prendre en main notre destin ; il est temps de réconcilier la nation avec elle-même ; il est plus que temps d'en finir avec ce règne permanent de l'impunité. Il est temps que l'état joue son rôle et assume ses responsabilités. Le temps de l'action est arrivé pour une Haïti soudée autour de son histoire, de sa mémoire pour un bien meilleur avenir.

Marie-Marguerite B. Clérié
Présidente de la Fondation
Devoir de Mémoire-Haïti
Port- au- Prince / Haïti
Hôtel Oasis
27 septembre 2017

Devoir de Mémoire Haïti, Pétion-Ville, Haïti
(509) 4378-2056/ 3661-8013 *devoirdememoire-haiti@gmail.com*

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 15

Ce que L. A. Moreno ne dit pas au peuple haïtien

Suite de la page 8

Haïti vit dans un contexte de crise politique récurrent, et, récemment, des manifestations en cascade. Depuis des mois, des protestataires descendent de plus en plus nombreux dans les rues, òù -certains individus profitent pour donner dans la violence-, à la capitale, ainsi que dans des villes de provinces. Ces mouvements, sont appuyés par tous les secteurs nationaux en colère contre la gestion jugée inefficiente du gouvernement Jovenel-Lafontant, qui reste sourd à leurs revendications.

Le rejet des impositions fiscales accrues et de nouvelles taxes insérées dans le budget 2016-2017 dit «*budget criminel*» a particulièrement motivé la formation d'une coalition de l'opposition. Celle-ci s'est désormais donné pour objectif la fin prématurée du mandat du président, en mettant en avant son refus de retirer le budget dénoncé, puisqu'il fait la sourde oreille à leurs demandes. Aussi les changements sectoriels apporté à la loi de finances de 2016-2017 ne font-ils que renforcer la grogne populaire.

De plus, les nombreux scandales éclatent au sein de l'administration Moïse-Lafontant, dont celui autour de la fourniture et distribution inadéquate d'électricité, au point de faire du « *black-out* » un phénomène national. Les autorités du pays se sont faites les dénonciateurs de cette situation, lançant subtilement une propagande négative contre les pourvoyeurs d'électricité, dans le but de se dédouaner et de rejeter le blâme sur un autre secteur: La classe sociale des possédants, des hommes d'affaires du pays, représentées notamment par trois firmes sont projetées sous les feux des projecteurs. Dans certains milieux politiques, les fournisseurs d'électricité sont accusés de bénéficier de contrats de gré à gré qui sont au détriment des intérêts publics. De tels contrats ont été contractés avec des gouvernements antérieurs: de René Préval à Jovenel Moïse en passant par Michel Martelly.

La population exige la révocation du budget 2016-2017 et le départ de Jovenel Moïse

Malgré les voix qui s'élèvent et les marches interminables contre le budget, le gouvernement n'a fait aucun geste visant à dénouer la crise. Aucune initiative du Parlement non plus pour calmer les esprits, pourtant les deux entités sont à l'origine de la crise. À la lumière des faits, rien ne laisse présager le retour à la normale de si tôt, ou même la possibilité d'une reprise des activités commerciales et politiques normales dans un proche avenir.

Aucun budget rectificatif au projet du Parlement

Partie prenante du budget 2016-2017 presque universellement dénoncé, le Parlement haitien ne montre aucune intention de remédier à la situation, malgré la mobilisation qui gagne de jour en jour de terrain. Les secteurs démocratiques ne démordent pas. Pourtant Luis Alberto Moreno estime salutaire d'ignorer cette réalité.

Jovenel Moïse et Alberto Moreno.

Il est intéressant d'observer que l'adhésion du pouvoir établi à l'approbation des conditions discrétionnaires des accords de prêts et d'allocation de fonds conditionne le discours de M. Moreno. L´attitude de conciliante et franchement amicale du genre « *kavalye polka* » entre Moreno et Moïse en est la résultante. Ce qui prouve que les deux dirigeants ont des intérêts communs. Le premier celui de remplir sans difficulté sa mission en Haïti; et l'autre de se faire un allié en ce temps de crise, d'autant plus qu'il a des promesses à honorer, en particulier la fourniture d'électricité 24/24 à la population. Le président de la BID ne précise rien quant à ce secteur, mais volera-t-il au secours de Moïse ? Il n´est que d´attendre.

Le secteur fournisseur d'énergie électrique sera-t-il financé par la BID dans le cadre du projet «électricité 24 sur 24» ?

De toute évidence, le secteur fournisseur d'énergie électrique n'a pas été inclu dans le programme initial de M. Moïse, néanmoins lisons attentivement ce qu'en dit le quotidien *Le Nouvelliste* : « *Luis Alberto L.A. Moreno, soulignant que pour que le pays finisse par avoir accès à des crédits sur le plan international, il faut sortir du déficit public créé par le financement du secteur de l'énergie électrique* ». Autrement dit, les caisses de l'Etat souffrent de déficit à cause du secteur énergie électrique budgétivore.

Sortir du déficit publique? Espérons-le et travaillons à cette fin ! Toutefois, l'objectif de la BID n'est viable qu'à condition que ces mesures tiennent compte de la réalité nationale et des désidérata de sa population d'Haïti. Au regard de ces paramètres, il ne faut pas perdre de vue que la réduction du déficit est également liée à d'autres éléments, soit, en tout premier lieu, une politique économique cohérente. Aussi, faudra-il que le gouvernement Jovenel-Lafontant articule clairement sa politique économique globale pour les prochains 48 mois. Alors et alors seulement que l'apport de la BID — si les promesses de Moreno prennent les contours qu'il prévoit — sera politiquement bénéfique à Jovenel Moïse. Entre-temps, la population veille; et les protestataires ne chôment pas.

Dans la même veine, il serait souhaitable que le positionnement de M. Moreno reflète la philosophie de la BID telle que exposée sur son site, dont voici l'essentiel : « *La mise à jour de la stratégie institutionnelle reflète les priorités, les espoirs et les préoccupations de nos pays membres. En le mettant en pratique, le Groupe de la BID continuera à être un partenaire essentiel qui aide une région en constante mutation à croître, à s'adapter, à prospérer et améliorer les vies* ».

Qu'est-ce qu'il faut attendre de Moreno par rapport à la cherté du KWH ?

Au fait, Luis Alberto Moreno ne nous apprend rien quand, lors de sa visite en Haïti, au mois d'octobre dernier, il rejoignait la position du Sénat de la République par rapport aux prix exagérés du kilowatt d'-électricité fournie dans ce pays, puisque le Sénat haïtien s'était déjà positionné sur la question relative aux fournisseurs d'électricité bénéficiant de contrats suspects, peu favorables aux intérêts de la nation. Ce qui a entraîné des mesures correctives parlementaires telles que préconisées par le président de la Chambre haute, Youri Latortue en ces termes : « *Les actes du corps législatif deviennent exécutoires à partir de leur publication* ». En cela, il confirmait que le journal officiel, *Le Moniteur*, avait diffusé la récente résolution du Sénat proclamant la renégociation des contrats des pourvoyeurs d´électricité au pays. Il est à espérer que soit entamé le processus de renégociation de ces contrats — jamais investigués, bien que approuvés par les gouvernements successifs de René Préval, de Michel Martelly et de Jocelerm Privert.

On se demande pourquoi de tels contrats passés dans les conditions que l'on sait n'aient été dénoncés antérieurement. Les bénéficiaires de juteuses retro-commissions réalisées dans le cadre de ces transactions, au détriment de la caisse publique, sont encore dans l´ombre. La probité des gérants d'entreprises fournisseurs d'-énergie électrique en Haïti est mise en cause.

Sur ces entrefaites, la diaspora haïtienne, qui suit à distance l'évolution de la situation de son pays, observe avec circonspection les dernières dispositions de Jovenel Moïse par rapport à ce dossier. En voyant ce dernier faire semblant de se distancier des affaires louches en dénonçant soudainement ces contrats... Enfin, quels que soient ses motifs ultérieurs, va-t-il (Jovenel Moise) confronter les hommes de son propre parti le PHTK, parti-prenante de ce type de tractations illicites réalisées de manière occulte -qui les a fait fait prospérer et fait surgir post-séisme une puissante classe de « *nouveaux riches* » -. Nonobstant ces dernières révélations, il importe que le libre-accès à la documentation publique, à l´information touchant les accords et contrats etc... devienne une réalité pour que le jour soit fait sur tous les dossiers.

Le délai de décaissement des fonds de la BID sera-t-il écourté ?

Ce que Luis Alberto Moreno n'a pas précisé concerne les délais de décaissements des fonds, qui sont de coutume assez longs. Une enveloppe de USD$1 milliard, pourrait constituer une illusion pour Haiti, surtout quand les dates de versements de ces ressources s'étirent généralement sur une longue période, à partir de la signature des accords. Jovenel Moïse survivra-t-il à ce délai et parviendra-t-il à mettre à profit ces fonds qui seront éventuellement disponibles ? Car la grogne populaire s'intensifie et les protestataires insistent chaque jour davantage pour que le chef de l'État rende le tablier.

Les paroles de Luis Alberto Moreno ont leur pesant d'or, et nous les prenons très au sérieux. Nous sommes réduits à deviner ses intentions et nous n'ignorons pas les limites du président de la BID. Mais ce qu'il n'a pas dit est important, peut-être même davantage que les prises de position qu'il a véhiculées. Car, compte tenu de cette dynamique, les Haïtiens bien informés, leaders et responsables de secteurs nationaux concernés doivent prendre leur courage à deux bras, sans se laisser distraire par des discours spécieux, afin d'agir de sorte que soit trouvée la solution des problèmes du pays. Pour le plus grand bien de la population. (A suivre)

@Michelemevsportes

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye !
WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA

Journal 15- 29 novembre 2017:HO 11/14/17 4:24 AM Page 16

SOUS LA RUBRIQUE REMOBILISATION DES FORCES ARMÉES

Création d'une milice pour que se perpétue PHTK

La préoccupation de Michel Martelly en faisant le choix de Jovenel Moïse pour le succéder à la présidence est la perpétuation du Parti haïtien tète kale (PHTK), seul moyen de lui assurer l'impunité à vie. Car, en attendant que ses avocats se démènent pour reculer l'aboutissement de ses démêlés avec la justice fédérale, il souhaite retourner au pouvoir, en devenant le successeur de celui qui l'a remplacé au Palais national. Tel est le plan concocté avec la propagande menée autour de la remobilisation des Forces armées d'Haïti démobilisées. Dans la mesure où le corps militaire que l'actuel président haïtien cherche à mettre sur pied, sous la houlette d'-Hervé Denis, constitue une force personnelle, voire même privée, inventée pour défendre les intérêts de tèt kale, il n'a rien de commun avec la défense du territoire haïtien ou celle des citoyens.

Au Palais national et dans des secteurs politiques proches de la famille présidentielle, on fait état de l'organisation d'une milice personnelle de Jovenel Moïse, en gestation, en vue de doter le PHTK de sa propre «*force de frappe* », une stratégie visant à assurer sa pérennité. Tel est le concept, dit-on, qui a été lancé par Michel Martelly dans le cadre de la préparation de son retour au pouvoir. Seul moyen d'éviter les poursuites judiciaires qui sont susceptibles d'être lancées contre lui et sa famille, dans le pays; ou bien de tenir en respect les procureurs fédéraux se trouvant à ses trousses et ayant dans leurs lunettes son fils aîné et sa femme. À en croire certains proches de l'ex-famille présidentielle, les avocats qu'a engagés le chanteur du compas lui ont donné l'assurance de pouvoir faire reculer une poursuite fédérale contre lui et sa famille. Mais ils lui auraient conseillé d'œuvrer sur le terrain, en Haïti, pour qu'il continue de bénéficier de l'immunité « sous *quelque forme que ce soit* ». Aussi maintient-il les pressions sur son dauphin pour qu'il ne renonce au projet de remobilisation de l'Armée. De fait, en dépit des « *remontrances*» dont Moïse serait l'objet de la part de la communauté internationale repoussant l'idée de réorganisation de l'ancienne Arméej, il continue de tenir bon, restant accroché au concept établie par son prédécesseur.

Le ministre Denis se dit en plein dans la cible

Bien que, visiblement, les ressources manquent pour assurer le fonctionnement normal d'une armée, un corps traditionnellement budgétivore, le ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale, Hervé Denis, se dit en plein dans la cible en ce qui concerne la mise sur pied de l'Armée. Aussi a-t-il annoncé la tenue d'une parade de ce corps, le 18 novembre, date anniversaire de la bataille de Vertières, l'ultime affrontement de l'Armée indigène avec les troupes de Napoléon, sous la direction du général Rochambeau.

En effet, lors d'une cérémonie, lundi 13 novembre, au ministère qu'il dirige, M. Denis a présenté des membres de l'Armée (milice) de Jovenel Moïse. Selon lui, cette présentation suffit pour convaincre tout le monde que le corps créé par ce dernier est bel et bien présente et qu'elle est prête à rendre les services que le régime Moïse-Lafontant entend lui assigner.

Les différentes composantes de cette armée auront des responsabilités différentes, comme, par exemple, interventions post-cycloniques ou toute autre calamité naturelle, soins médicaux, entretiens des installations sanitaires, etc.

Des personnes évoluant dans l'orbite du pouvoir ont laissé entendre que Jovenel Moïse et son équipe tèt kale se proposent de confier à son Armée les tâches actuellement remplies par la brigade BOID de la Police nationale déployées quand il s'agit de réprimer des manifestants mobilisés contre l'administration Moïse-Lafontant.

Parlant de la remobilisation de l'Armée il faut mentionner le cas d'un affrontement sanglant qui a eu lieu à Grand Ravine, bidonville situé à la 5e avenue Bolosse, dans l'aire de la mission Maranatha, à Martissant.

Affrontement sanglant entre des bandits et des policiers de l'UDMO

Deux policiers de l'UDMO ont trouvé la mort, lorsqu'ils s'-étaient retrouvés nez à nez avec un groupe de criminels lourdement armés, dans le cadre d'une opération dont l'objectif consistait à pacifier cette zone, et, le cas échant, procéder à l'arrestation des fauteurs de troubles.

En effet, selon des déclarations du porte-parole de la Direction départementale de l'Ouest, deux policiers, identifiés comme Philidor Guy Evens Philidor et Jimmy Boyard ont été tués par balles, le lundi 13 novembre, tandis que quatre autres, blessés, ont été acheminés à l'hôpital.

Le porte-parole de la Police a indiqué que trois hommes identifiés comme étant des bandits ont été mis hors d'état de nuire (il semble qu'ils aient été abattus par les policiers).

Les agents de la PNH arrivés sur les lieux, qui tentaient de dépister des criminels qui, selon des informateurs de la zone, s'étaient abrités dans un dépôt appartenant à l'église Maranatha. Mais les forces de l'ordre ont été attaquées par au moins une douzaines de bandits armés de mitraillettes Galil et Kalachnikov.

Selon des riverains, plusieurs personnes ont été tuées, selon toute vraisemblance par les policiers. Parmi celles-ci le gardien du collège Maranatha et sa femme.

Cette source policières a précisé encore que 31 personnes ont été arrêtées dans le cadre ce cette opération.

Plus d'une douzaine d'armes sophistiquées entre les mains de criminels

On a vu des hommes armés en civil baladant à Gran Ravin arborant des mitraillettes du même type que celles observées lors de cette opération. Quand on sait que plus de douze armes de ce genre se trouvent entre les mains de criminels, il faut conclure que la capitale haïtienne est une ville extrêmement dangereuse. Car on ne sait pas quand les criminels décideront de lancer une offensive contre des cibles qu'ils auront choisies à leur gré. Il faut alors poser la question : où ont-ils trouvé ces engins ?

Des personnes évoluant dans le monde des responsables du maintien d'ordre ont fait savoir que ces armes proviennent des stocks introduits clandestinement dans le pays quand Laurent Lamothe était Premier ministre. À l'époque, ont précisé ces sources, M. Lamothe, de concert avec son avocat Salim Soucar, avait placé une commande d'armes, surtout des Galil, en Israël, soi-disant pour le compte de la Police. Mais, au dire de ces même personnes, moins d'une cinquantaine avait été remise à la PNH.

Ces informateurs ont révélé qu'une partie de ces engins meurtriers avait fini par se retrouver en possession de parlementaires de cette juridiction qui les auraient distribués à leurs partisans qui faisaient partie des groupes de bandits évoluant dans la zone.

On se rappelle, il y a moins de deux ans, un des chefs des bandits, qui se rendait à l'étranger, était déposé à l'aéroport Toussaint Louverture en route pour Miami. Transporté dans un véhicule avec une plaque d'immatriculation officielle, il s'était dissimulé dans un coin de la salle d'attente attendant le moment de l'appel pour s'embarquer tranquillement. Mais il fut découvert par accident et fut mis aux arrêts.

Cela montre que la Police nationale n'a aucune emprise sur les bandits. La chose la plus grave est qu'on ignore quelle quantité d'armes de ce genre se trouve dans la nature. Et qui les détient.

Il reste que Lamothe et co, qui n'ont jamais eu le contrôle des stocks d'armes qu'ils ont commandées illégalement, doit avoir une part de responsabilité dans cet affrontement sanglant qui s'est déroulé hier (lundi 13 novembre); et à la suite duquel deux braves policiers ne retourneront jamais plus dans leurs foyers.

Rappelons que cet achat illégal d'armes effectué par Lamothe et Soukar était dénoncé dans *Omega News*. Les animateurs de cet organe de presse en ligne étaient l'objet d'une poursuite judiciaire à Miami. Le demandeur, à l'époque n'était autre que Salim Soukar, qui accusait l'-équipe d'*Omega News* de diffamation à son encontre, ayant, arguait-il, rapporté un mensonge à son sujet.

Au bout du compte, Salim Soukar fut débouté de sa demande, par le juge fédéral.

Somme toute, avec la remobilisation de l'Armée par Jovenel Moïse, PHTK se croit en plein dans le cible : garder le pouvoir pour au moins trente années encore.

LE VERDICT DE LA COMMISSION BEAUPLAN

Deux Premiers ministres, des ministres et directeurs généraux épinglés

Suite de la page 1

semble des sénateurs. Des grosses têtes qui menaient la danse des millions du fonds PétroCaribe et d'autres associés dans le crime ont été cités comme étant les maîtres d'œuvre de cette vaste conspiration. De ce fait, ils sont indiqués pour être poursuivis en justice pour les motifs que de droit.

En effet, le résultat de l'enquête menée par la Commission Beauplan est remis au Sénat, aux fins de le passer au vote. Mais ce serait oublier ce dont sont capables les alliés au sein du Grand Corps de ces dilapidateurs, qui ont mobilisé leurs ressources en vue d'ajourner ce vote de penser que la séance allait se dérouler normalement.

En tout cas, cette séance a pu convaincre plus d'un des capacités des uns et des autres en matière de lecture. Car dépendant de la capacité de chacun de lire et d'assimiler le document de plus de 600 pages, des objections ont été avancées pour proposer que cette séance soit ajournée à deux semaines ou même jusqu'au milieu de l'année 2018.

Le sénateur Joseph Lambert, proche du Palais national, a fait savoir qu'il ne peut lire un document aussi volumineux dans moins de deux semaines et parvenir à en assimiler le contenu. Aussi a-t-il demandé un délai de quinze jours pour que se tienne le vote. Mais il se met en tête, quinze jours plus tard, de revenir pour dire que le temps demandé ne suffisait pas.

L'autre objection à la tenue de la séance d'aujourd'hui (mardi 14 novembre) est venue du sénateur des Cayes, M. Fourcand. On saura quelle note lui donner, en matière de lecture et d'assimilation, quand il demande que lui soit accordé un délai de six mois pour lire le rapport.

En tout cas, les grands ténors ciblés sont les ex-Premiers ministres Laurent Salvador Lamothe (sous Michel Martelly) et Jean-Max Bellerive (sous René Préval).

Deux ex-ministres des Finances sont cités. Il s'agit de Wilson Laleau et de Marie-Carmelle Jean-Marie.

La liste est longue et les détails relatifs aux crimes qu'-ils ont commis époustouflants. Mais disons que les ministres de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales, du Plan et de la Coopération externe (il y en a deux) ainsi que les membres du Bureau de la monétisation de projets de développement.

On ne pourra, faut d'espace et de temps, présenter un texte bien détaillé qui doit faire honneur à la tâche accomplie par la Commission Beauplan. Assi donnons-nous rendez-vous aux lecteurs quand le rapport sera traité comme ça doit dans la prochaine édition qui sortira le 29 novembre 2017.